



RAPPORT DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Conseil municipal du 22 Novembre 2018

PLAN DU RAPPORT

Introduction

1 – Indicateurs macro-économiques

2 – Situation des finances locales

3 – Enquête sur le service public local

4 – Objectifs financiers pour la programmation financière de fin de mandat

5 – Analyse comparative Nevers – Strate 20 à 50 000 habitants en 2017

6 – Orientations en matière de Ressources Humaines



INTRODUCTION

➤ CADRE JURIDIQUE DU DOB – article L 2312- CGCT

En référence au Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 :

- **Les orientations budgétaires sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes**, en fonctionnement comme en investissement, notamment les hypothèses d'évolution retenues pour la construction du projet de budget.
- **La présentation des engagements pluriannuels** notamment en matière de programmation d'investissement.
- Les informations relatives à **la structure et la gestion de l'encours de dette** et les perspectives pour le projet de budget.
- **L'évolution prévisionnelle des niveaux d'épargne et de l'endettement** à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.
- Au titre de l'exercice en cours, ou du dernier exercice connu, ainsi que pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget, **les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel notamment de rémunération, et à la durée effective du travail.**

En référence à la Loi de programmation des finances publiques n° 2018-32 du 22 janvier 2018 :

-L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

-L'évolution du besoin de financement (solde entre les nouveaux emprunts et les remboursements d'emprunts)



1- INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES

➤ Les indicateurs économiques

Suite à une augmentation du PIB de 2,3% en 2017, la croissance française enregistre au 1^{er} semestre moins d'1% du PIB.

Toutefois les économistes prévoient une amélioration au second semestre avec une progression totale de 1,6% du PIB en 2018.

Pour 2019, 1,5%

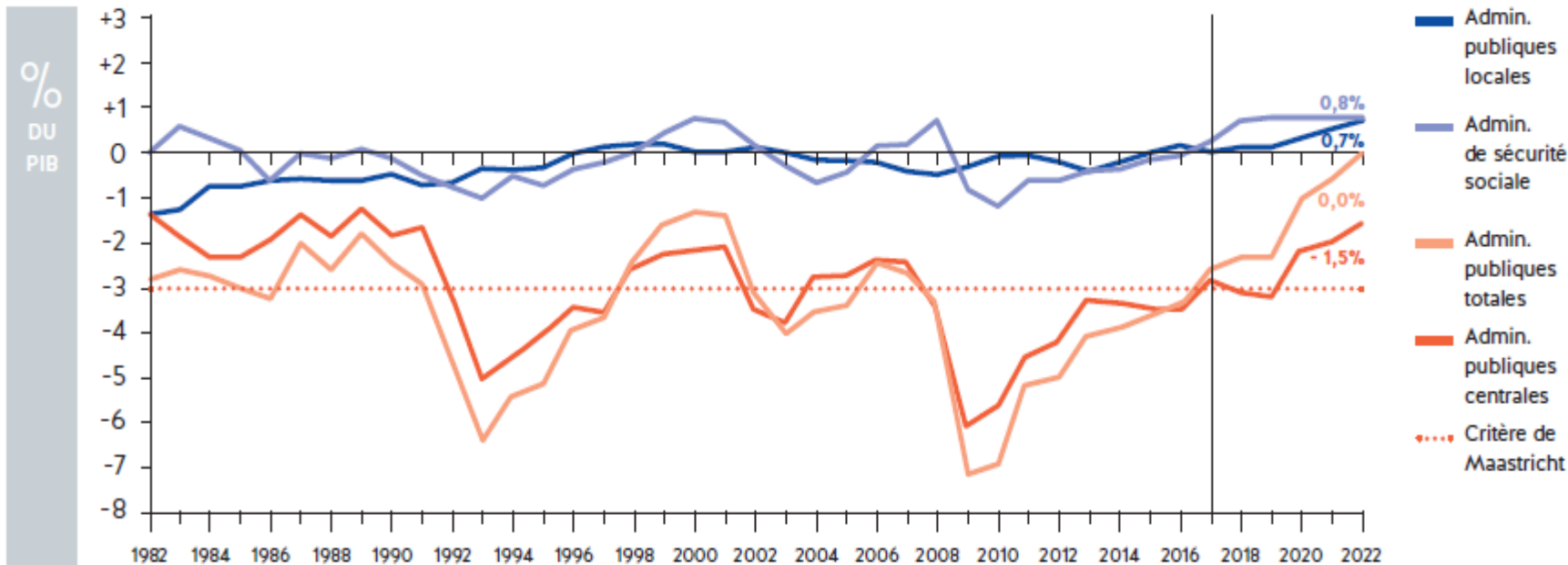
PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

(moyennes annuelles)

%	2017	2018p	2019p
Taux de croissance du PIB	2,3	1,6	1,5
Taux d'inflation	1,1	1,8	1,4
Taux de chômage	9,1	8,8	8,7

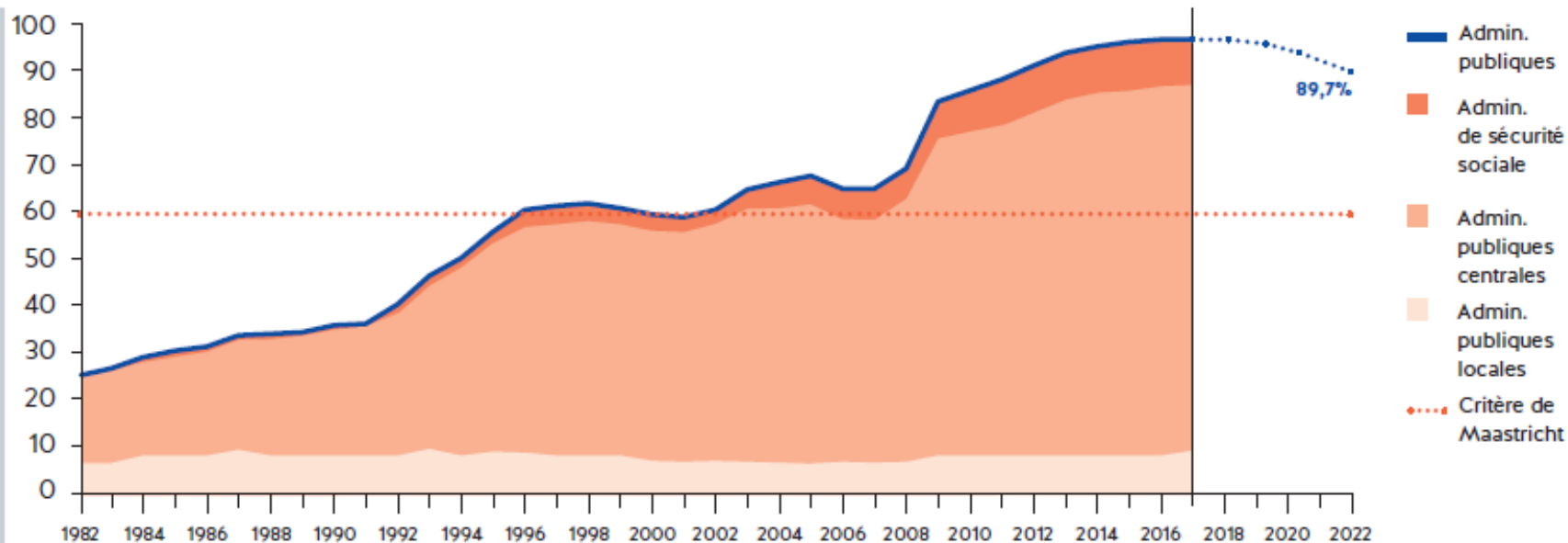
p : prévisions
Source : Insee, prévisions La Banque Postale (juillet 2018).

Une stagnation du déficit des administrations publiques entre 2018-2019, puis une baisse de -2,5% entre 2019-2022 pour un retour à l'équilibre en 2022



Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014, provisoire 2017) puis Rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques (juin 2018) - hors impact de la réforme de la SNCF (chiffré à 2,2 milliards d'euros en 2017).

Une baisse de la dette des administrations publiques passant de 95% du PIB en 2018 à 89,7% en 2022



Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014, provisoire 2017) puis Rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques (juin 2018) - hors impact de la réforme de la SNCF (chiffré à 39,4 milliards d'euros en 2017).

Taux d'inflation en France

Inflation en glissement annuel



Source : *France-inflation.com*

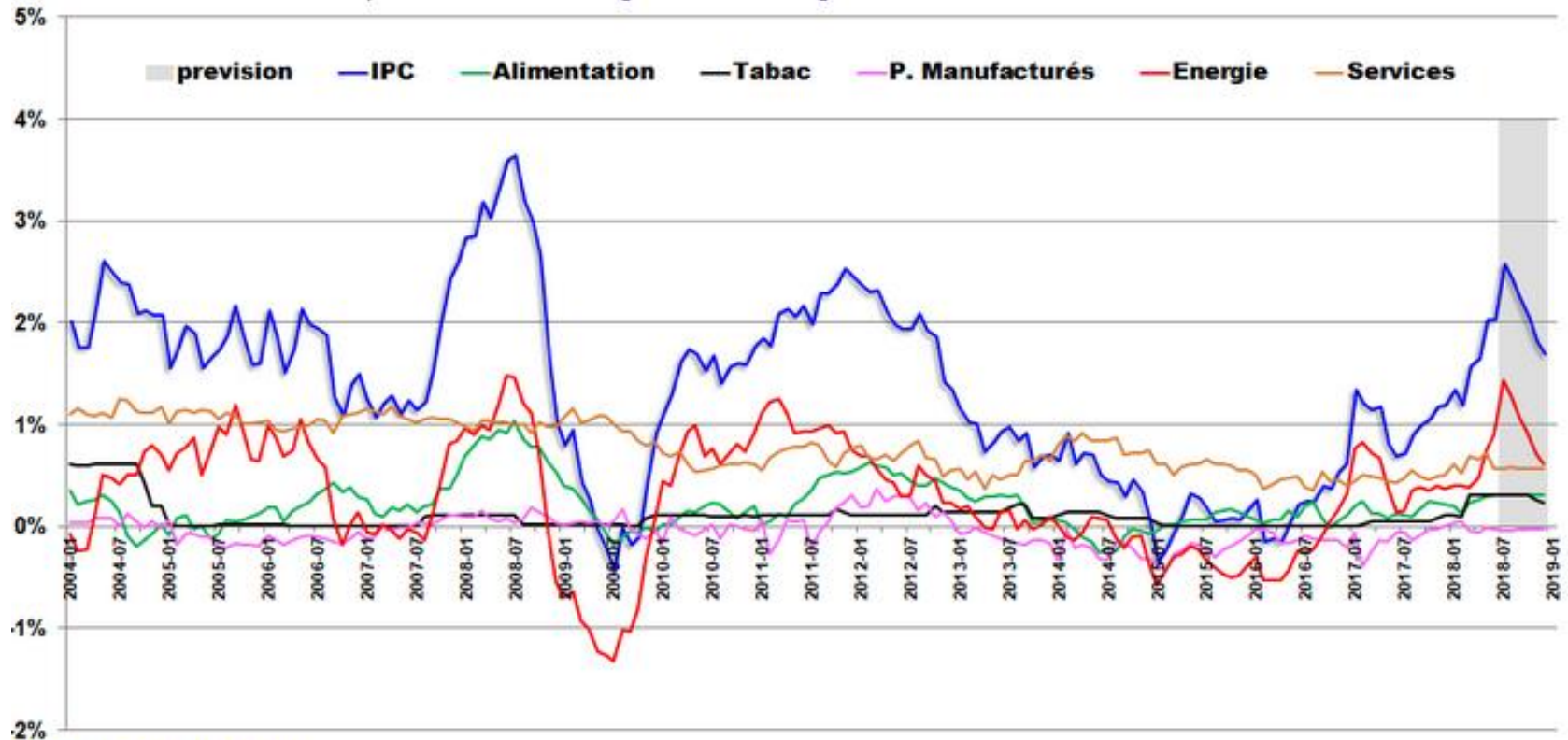
L'inflation moyenne sur les 6 premiers mois est de 1.6%, en hausse par rapport à 2017.

L'inflation 2018 va être plus élevée que prévue (1,2%) en raison de l'augmentation du prix de l'énergie et du tabac.

En juillet, elle était de 2,5 % (+ 2 points en un an)

Nous devrions terminer l'année avec une inflation proche de 1.7% (décembre 2018/décembre 2017) et en moyenne sur les douze mois de l'année nous devrions être proche de 1.9%

Taux d'inflation par catégorie



► PÉVISION INFLATION 2018

Source : France-inflation.com



2 - SITUATION DES FINANCES LOCALES

➤ **Etat des Finance Locales en 2018 selon la note de conjoncture de la Banque Postale – septembre 2018**

En 2018, la faible progression (+ 0,9 %) des dépenses de fonctionnement des collectivités locales permettrait une nouvelle augmentation de l'épargne brute (+ 2,8 % après + 4,1 %), soutenant ainsi la reprise des investissements (+ 7,0 % après + 6,8 %). Le financement de ces derniers serait également assuré par l'emprunt qui progresserait de 4,5 % après deux années de repli. L'encours de dette se situerait à 182,9 milliards d'euros, soit 7,8 % du PIB.

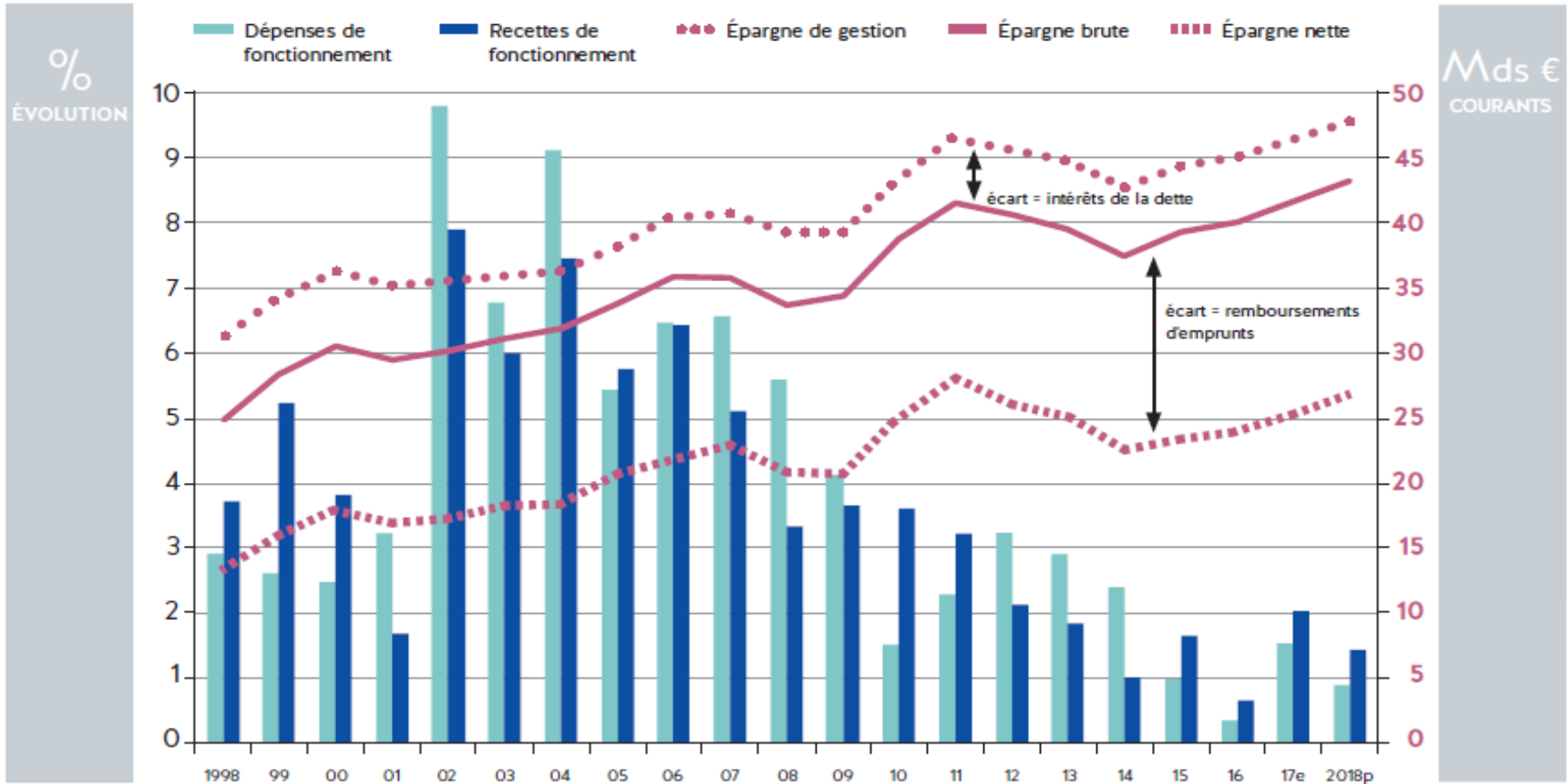
SECTION DE FONCTIONNEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 2,0	223,8	+ 1,3	226,6
Recettes fiscales	+ 4,1	143,3	+ 4,8*	150,1
Dotations de l'État	- 5,6	39,0	- 10,3*	35,0
Autres	+ 2,7	41,5	+ 0,1	41,5
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 1,5	182,2	+ 0,9	183,9
Dépenses de personnel	+ 2,7	65,8	+ 1,0	66,5
Achats de biens et services	+ 1,7	39,5	+ 1,7	40,1
Prestations sociales et transferts versés	+ 1,2	61,8	+ 0,9	62,4
Autres	- 0,5	10,5	+ 0,0	10,5
Intérêts de la dette	- 5,8	4,5	- 5,0	4,3
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 4,1	41,6	+ 2,8	42,8
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 6,5	25,3	+ 4,3	26,4

* y compris impact de la suppression de la DGF régionale remplacée par une fraction de TVA.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 6,8	50,6	+ 7,0	54,2
financées par :				
• Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 9,0	39,5	+ 6,3	42,0
• Recettes d'investissement (6)	+ 2,7	10,9	+ 3,3	11,2
• Flux net de dette (7) =	-	+ 0,2	-	+ 0,9
Emprunts nouveaux*	- 1,3	16,6	+ 4,5	17,3
- Remboursements* (8)	+ 0,5	16,3	+ 0,4	16,4
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	+ 2,1	-	+ 0,7
ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 0,4	182,0	+ 0,5	182,9

e : estimations p : prévisions
Budgets principaux et budgets annexes.
* hors opérations financières.
(9) = (3)+(6)+(7)-(4)

Evolution de l'épargne des collectivités Locales



Les régions

En 2018, les dépenses et les recettes de fonctionnement des régions augmenteraient principalement sous l'effet de la poursuite du transfert de la compétence transports. Hors ce transfert, les évolutions seraient atones. Les budgets seraient surtout marqués par le bouleversement de la composition des recettes régionales, une fraction de la TVA remplaçant la DGF. Les investissements, en faible hausse, seraient financés par une épargne nette et des recettes d'investissement relativement dynamiques. Le recours à l'emprunt au contraire diminuerait à nouveau et l'encours de dette progresserait sur un rythme (+ 2,0 %) nettement plus faible que ces dernières années.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 10,5	27,4	+ 1,9	27,9	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 7,3	9,9	+ 0,8	10,0
Recettes fiscales	+ 13,8	19,0	+ 25,8	23,9	financées par :				
Dotations de l'État	- 8,1	6,1	- 68,7	1,9	• Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 16,5	5,8	+ 3,4	6,0
Autres	+ 56,4	2,3	- 7,7	2,1	• Recettes d'investissement (6)	+ 28,3	3,3	+ 2,1	3,4
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 10,9	21,7	+ 1,5	22,1	• Flux net de dette (7) =	-	+ 0,7	-	+ 0,5
Dépenses de personnel	+ 3,5	3,8	+ 1,9	3,9	Emprunts nouveaux*	- 28,2	2,6	- 5,0	2,4
Charges d'activité	+ 8,9	13,6	- 1,3	13,4	- Remboursements (8)*	- 6,1	1,8	+ 3,3	1,9
Autres	+ 30,9	3,8	+ 11,6	4,2	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	- 0,2	-	- 0,2
Intérêts de la dette (4)	- 0,1	0,5	+ 0,4	0,5	ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 3,9	27,1	+ 2,0	27,6
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 8,7	5,7	+ 3,2	5,8					
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 17,6	3,8	+ 3,2	4,0					

e : estimations p : prévisions
 Budgets principaux.
 * hors opérations financières.
 (9) = (3)+(6)+(7)-(4)

Niveaux y compris collectivité territoriale unique de Corse en 2017 et 2018. Évolutions 2017/2016 hors CTU de Corse.

Les départements

En 2018, les départements verraient leur épargne brute progresser nettement (+ 6,3 %) grâce à une stabilisation de leurs dépenses de fonctionnement alors que les recettes de fonctionnement repartiraient légèrement à la hausse (+ 0,7 %). Leurs dépenses d'investissement s'inscriraient en progression (+ 5,0 %) après huit années de recul, portées principalement par un effort en termes de dépenses d'équipement. Les départements poursuivraient le mouvement de désendettement engagé depuis trois ans ; leurs encours de dette s'établirait à 32,2 milliards d'euros fin 2018, en baisse de 1,6 %.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	- 0,1	67,6	+ 0,7	68,1	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	- 1,0	9,0	+ 5,0	9,5
Recettes fiscales	+ 1,8	47,2	+ 1,0	47,6	financées par :				
Dotations de l'État	- 10,0	10,4	+ 0,3	10,5	• Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 6,9	7,6	- 0,3	7,5
Autres	+ 2,7	10,0	- 0,2	9,9	• Recettes d'investissement (6)	- 4,8	2,3	- 1,1	2,2
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 0,2	59,7	- 0,0	59,7	• Flux net de dette (7) =	-	- 0,8	-	- 0,3
Dépenses de personnel	+ 1,4	11,9	+ 0,9	12,0	Emprunts nouveaux*	- 11,3	2,5	+ 17,0	2,9
Dépenses directes d'aide sociale	+ 1,6	35,7	+ 2,1	36,5	- Remboursements (8)*	+ 4,6	3,3	- 2,3	3,2
Autres	- 4,7	11,4	- 7,0	10,6	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	0,3	-	0,8
Intérêts de la dette (4)	- 6,4	0,7	- 8,9	0,6	ENCOURS DE DETTE au 31/12	- 2,3	32,5	- 1,6	32,2
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	- 2,0	7,8	+ 6,3	8,3	e : estimations p : prévisions				
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	- 6,3	4,5	+ 12,5	5,1	Budgets principaux				
					* hors opérations financières.				
					(9) = (3)+(6)+(7)-(4)				

Niveaux hors départements de Corse en 2017 et 2018. Évolutions 2017/2016 y compris départements de Corse.

Les communes

En 2018, les communes bénéficieraient d'un net rebond de leur épargne brute (+ 6,4 %) grâce à une évolution contenue de leurs dépenses de fonctionnement (+ 0,7 %) et à des recettes de fonctionnement qui augmenteraient de 1,5 %, portées par des recettes fiscales relativement dynamiques. Les dépenses d'investissement enregistreraient une deuxième année de forte hausse (+ 7,2 %, après + 8,6 %) et seraient largement autofinancées. L'encours de dette progresserait de manière très limitée (+ 0,3 %).

SECTION DE FONCTIONNEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	17/16 %	2017e Mds €	18/17 %	2018p Mds €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 0,6	80,9	+ 1,5	82,1	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 8,6	21,1	+ 7,2	22,6
<i>Hors FCCT*</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>79,9</i>	<i>+ 1,5</i>	<i>81,1</i>	financées par :				
Recettes fiscales**	+ 1,2	53,0	+ 1,8	54,0	• Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 7,4	10,5	+ 11,0	11,7
Dotations de l'État	- 4,1	14,1	+ 0,3	14,1	• Recettes d'investissement (6)	+ 0,8	10,3	+ 3,9	10,7
Produits des services et ventes diverses	+ 1,2	5,8	+ 2,6	6,0	• Flux net de dette (7) =		+ 0,2		+ 0,2
Autres	+ 4,3	8,0	+ 0,5	8,0	Emprunts nouveaux***	+ 13,8	6,4	+ 0,0	6,4
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 0,4	69,6	+ 0,7	70,0	- Remboursements*** (8)	- 1,3	6,1	+ 0,8	6,2
<i>Hors FCCT*</i>	<i>+ 0,4</i>	<i>68,6</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>69,0</i>	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)		+ 0,8		+ 0,4
Dépenses de personnel	+ 1,9	37,7	+ 0,3	37,8	ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 0,8	65,2	+ 0,3	65,4
Charges à caractère général	+ 0,2	16,9	+ 1,6	17,1	e : estimations p : prévisions				
Autres	- 2,1	13,2	+ 1,0	13,3	Budgets principaux.				
Intérêts de la dette	- 7,7	1,8	- 3,3	1,7	* Fonds de compensation des charges territoriales des communes de la Métropole du Grand Paris.				
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 1,4	11,3	+ 6,4	12,0	** y compris les reversements fiscaux en provenance des groupements à FPU.				
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 4,8	5,2	+ 13,1	5,9	*** hors opérations financières.				
					(9)=(3)+(6)+(7)-(4)				

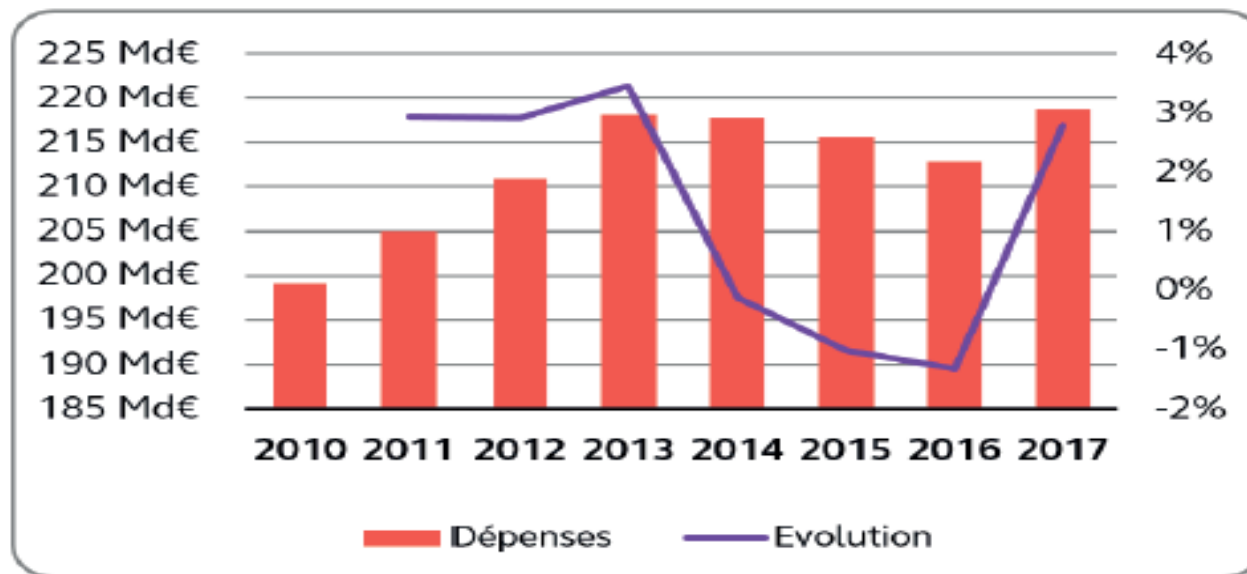
Rapport Cour des comptes – sept 2018 : Les finances publiques locales

Chaque année, la Cour des comptes publie des rapports sur différents sujets. Depuis 2013, elle publie des rapports sur les finances publiques locales. Fruit d'un travail conjoint de la Cour et des chambres régionales des comptes, ce rapport analyse la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale.

L'évolution de la situation financière des collectivités locales

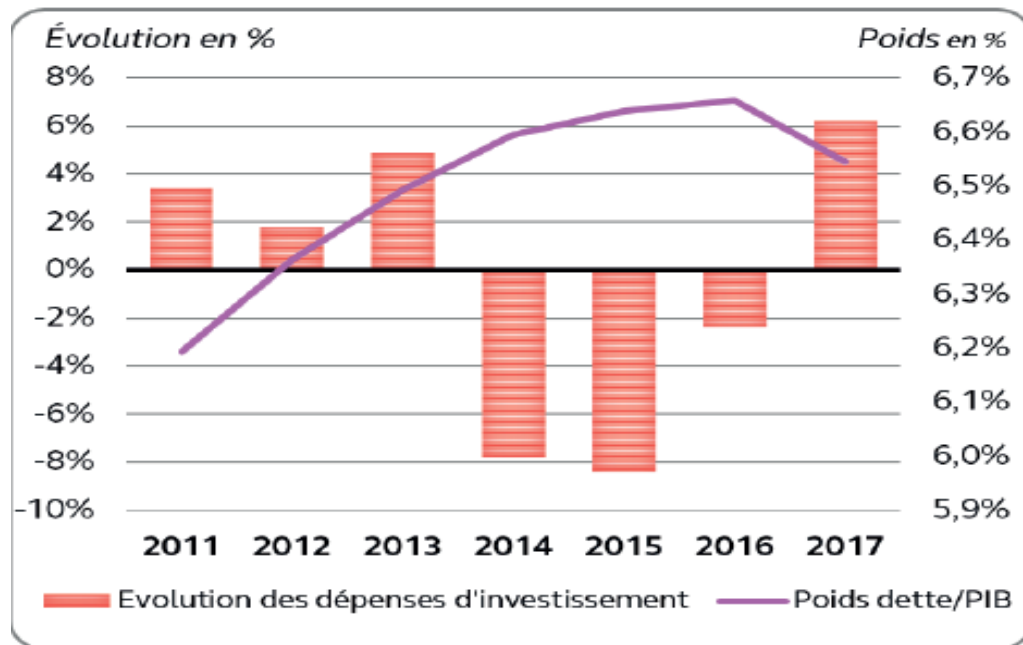
Malgré la réduction, pour la troisième année consécutive, de leur dotation globale de fonctionnement (DGF), qui a diminué de 20 % depuis 2013, l'exercice 2016 s'est soldé par une nette amélioration de la situation financière des trois catégories de collectivités locales, dont l'épargne brute s'est stabilisée ou redressée. Les efforts de gestion constatés ont permis de ralentir (bloc communal), stabiliser (départements) voire réduire (régions) leurs charges de fonctionnement. Pour autant, leur situation financière reste fragile et très diverse au sein même de chaque catégorie de collectivités.

Évolution des dépenses des collectivités (2010-2017)



Source : Cour des comptes, d'après des données de la DGFIP (budgets principaux)

Évolution de l'endettement et de l'investissement des collectivités locales (2010-2017)



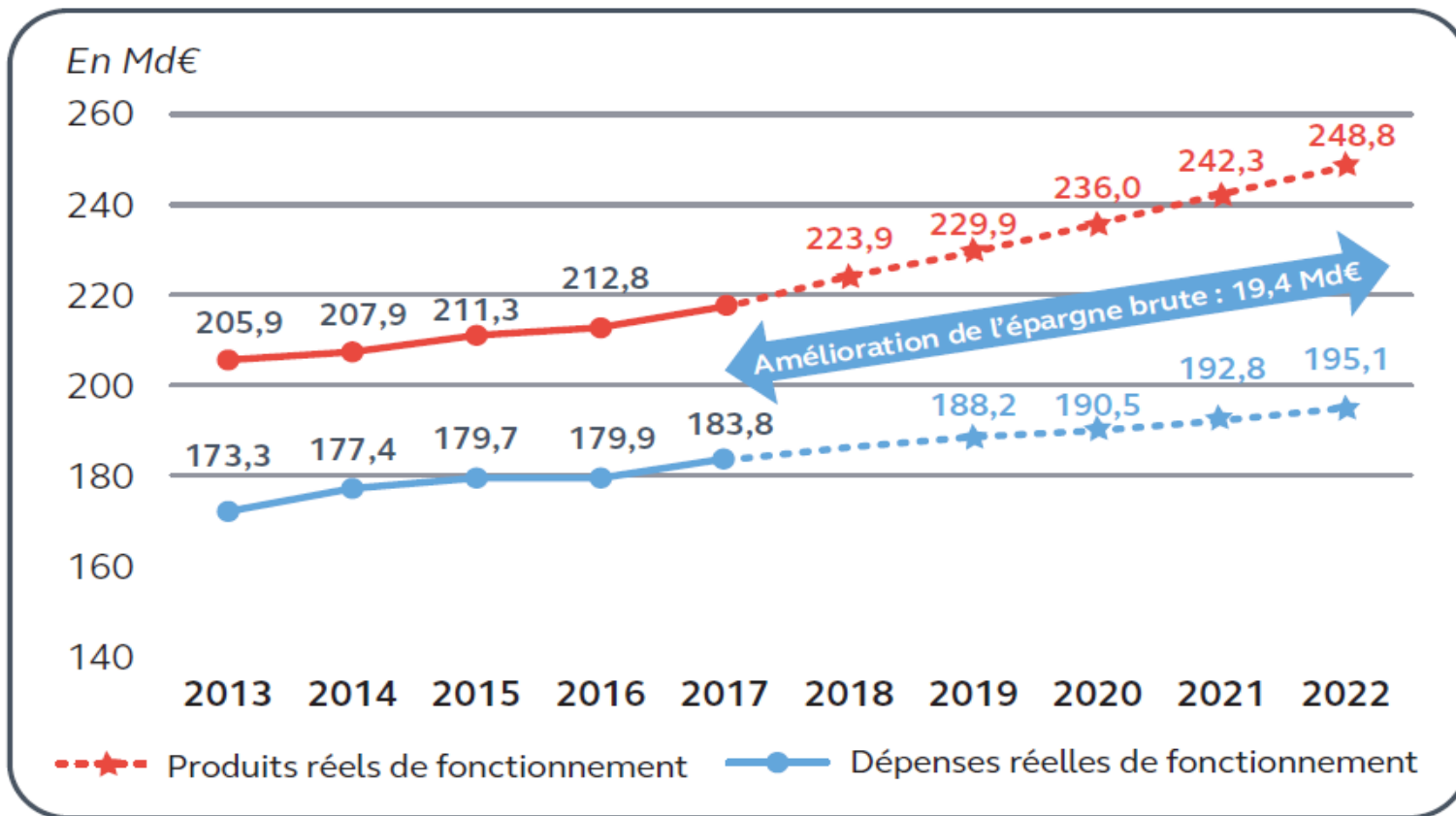
Source : Cour des comptes, d'après des données de la DGFIP (budgets principaux).

Les perspectives d'évolution des finances locales

A partir de 2018, la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics se fera par et grâce à la loi de programmation des finances publiques pour 2018/2022 qui fixe un plafond de dépenses ce qui va avoir une action directe sur les dépenses.

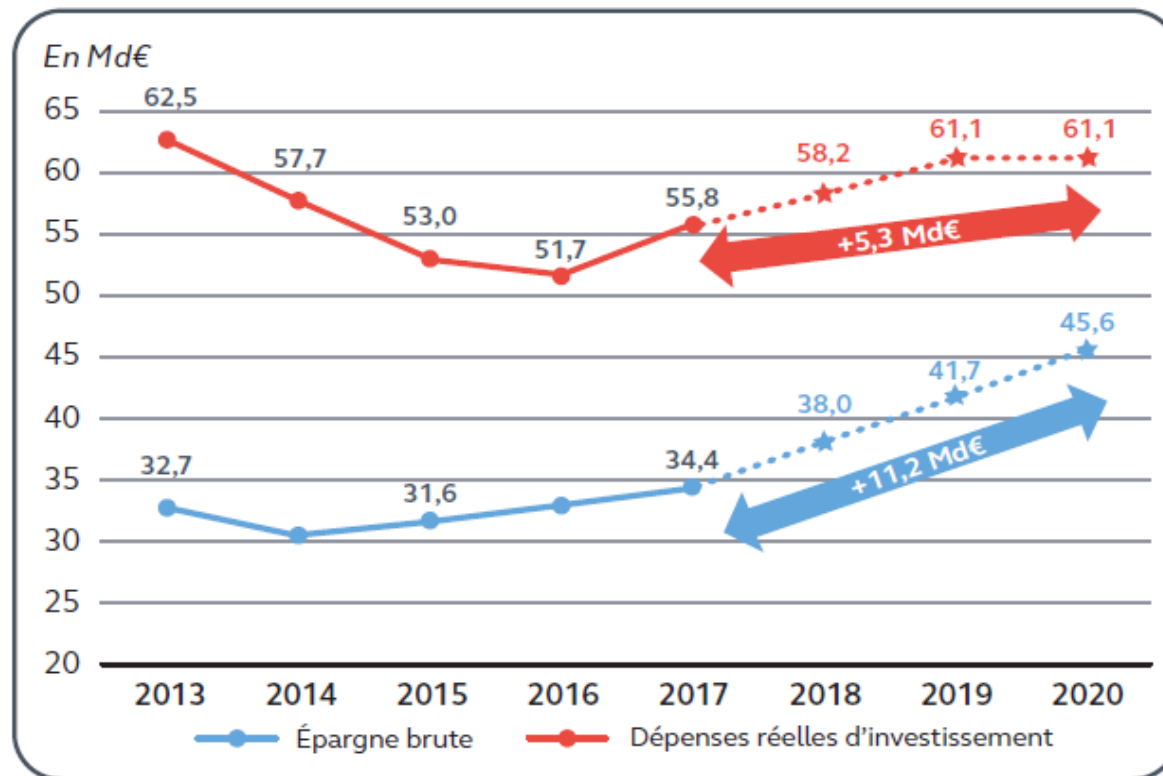
L'objectif du gouvernement est d'obtenir une diminution des parts respectives des dépenses des collectivités et leurs recettes dans le PIB (11.2% en 2017 à 10.1% en 2022).

Évolution prévisionnelle de l'épargne brute des collectivités de 2017 à 2022



Source : Cour des comptes, d'après données DGFIP (budgets principaux et annexes)

Trajectoires prévisionnelles de l'investissement et de l'épargne brute des collectivités de 2013 à 2020



Source : Cour des comptes, d'après données DGFIP (budgets principaux et annexes)

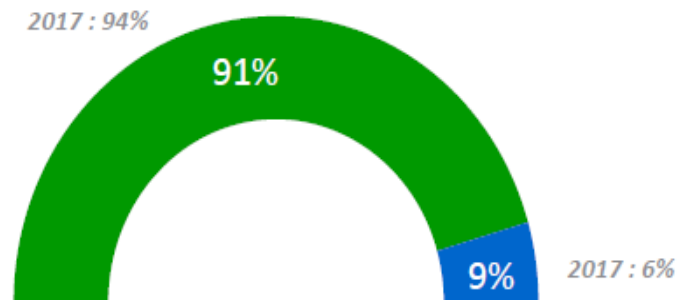
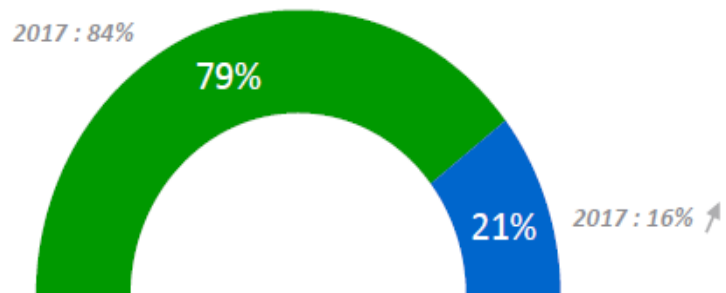

 **3 – ENQUETE SUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL**

–
Ce que pensent les Français



(source IPSOS – octobre 2018)

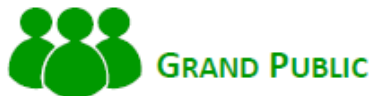

De manière générale à qui faites vous le plus confiance pour organiser le service public là où vous habitez ?



PLUTÔT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

PLUTÔT À L'ÉTAT

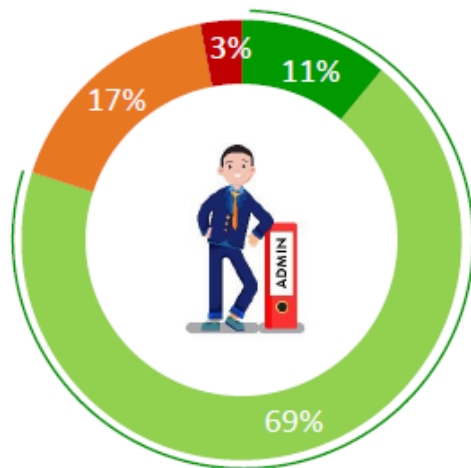
Toujours de manière générale, considérez-vous que les collectivités locales fournissent des prestations et services de qualité à leurs administrés ?



GRAND PUBLIC

ST NON
20%

RAPPEL 2017 :
23%



ST OUI
80%

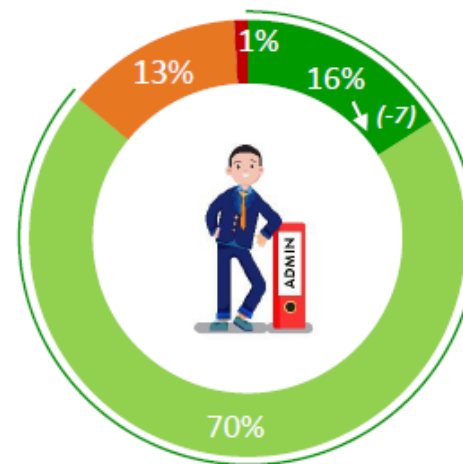
RAPPEL 2017 :
77% ↗



FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

ST NON
14%

RAPPEL 2017 :
7%



ST OUI
86%

RAPPEL 2017 :
93% ↘

OUI, TOUT À FAIT

OUI, PLUTÔT

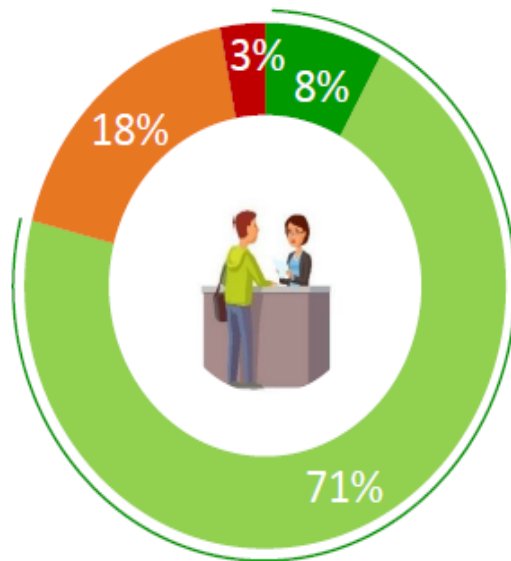
NON, PLUTÔT PAS

NON, PAS DU TOUT

Personnellement, en tant qu'utilisateur de ces services publics locaux, diriez-vous que vous êtes satisfait ou mécontent de la qualité des prestations et services dont vous pouvez bénéficier ?

ST
MÉCONTENT
21%

RAPPEL 2017 :
25%



ST
SATISFAIT
79%

RAPPEL 2017 :
75% ↑

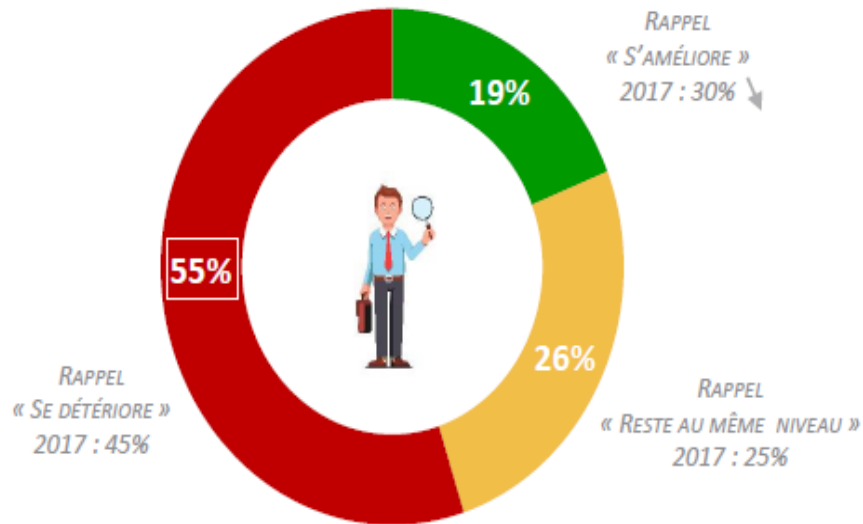
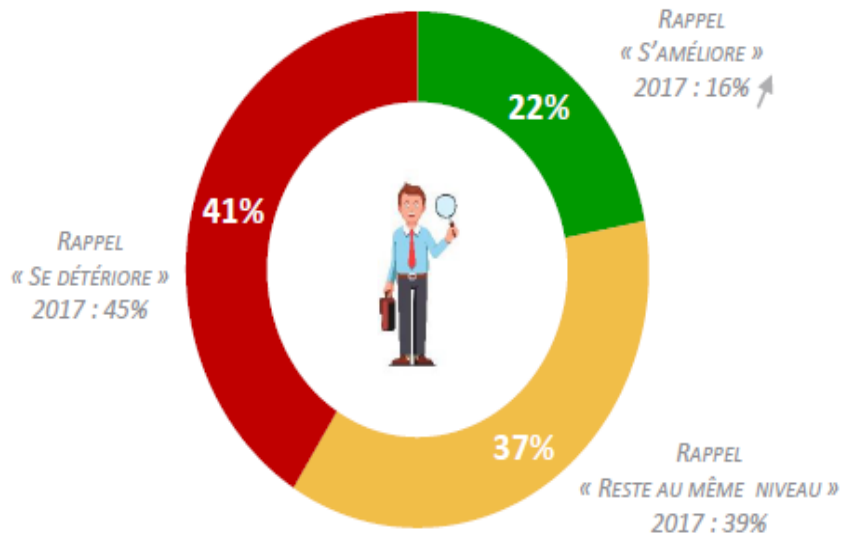
TRÈS SATISFAIT

PLUTÔT SATISFAIT

PLUTÔT MÉCONTENT

TRÈS MÉCONTENT

Et par rapport à il y a quelques années, avez-vous l'impression que la qualité de ces prestations et services ?

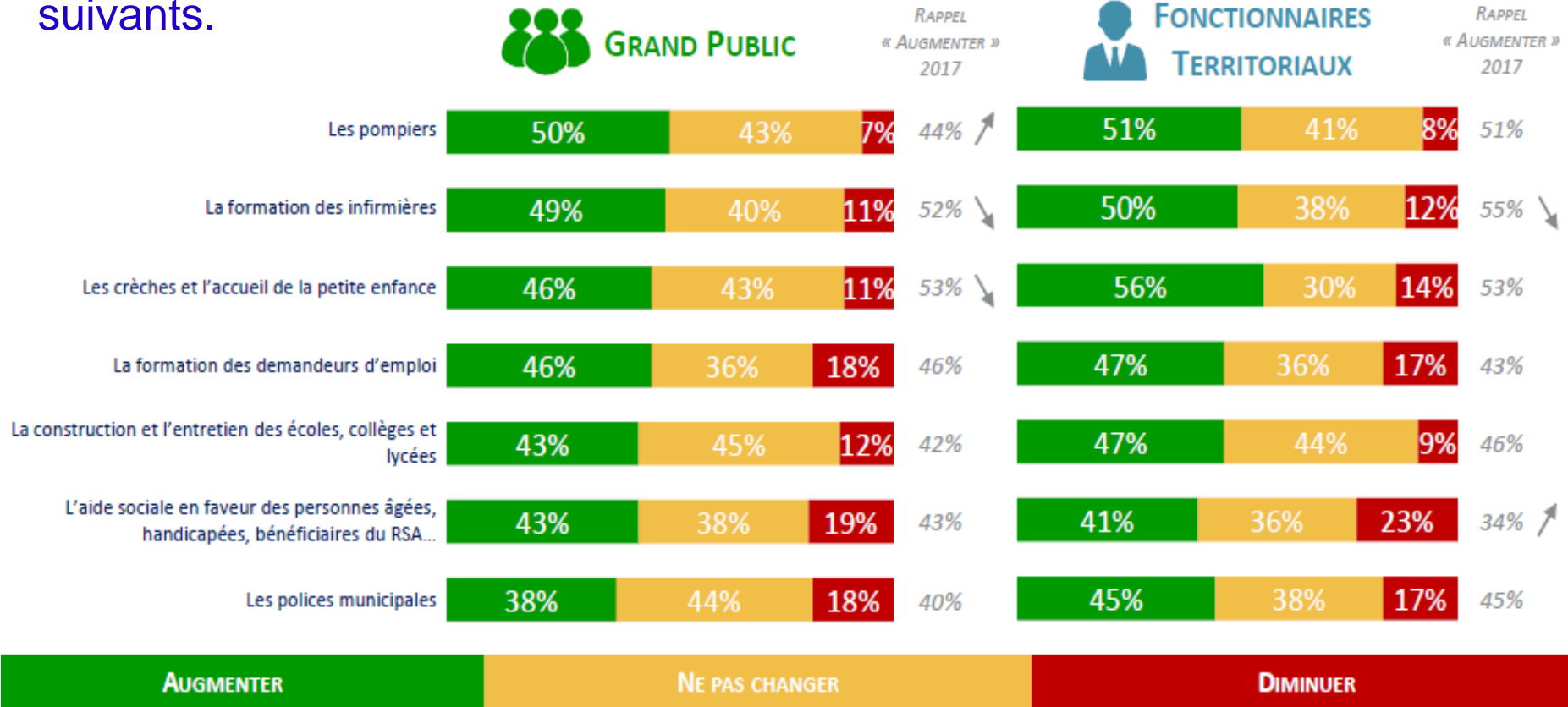


S'AMÉLIORE

RESTE AU MÊME NIVEAU

SE DÉTÉRIORE

Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou maintenir les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants.

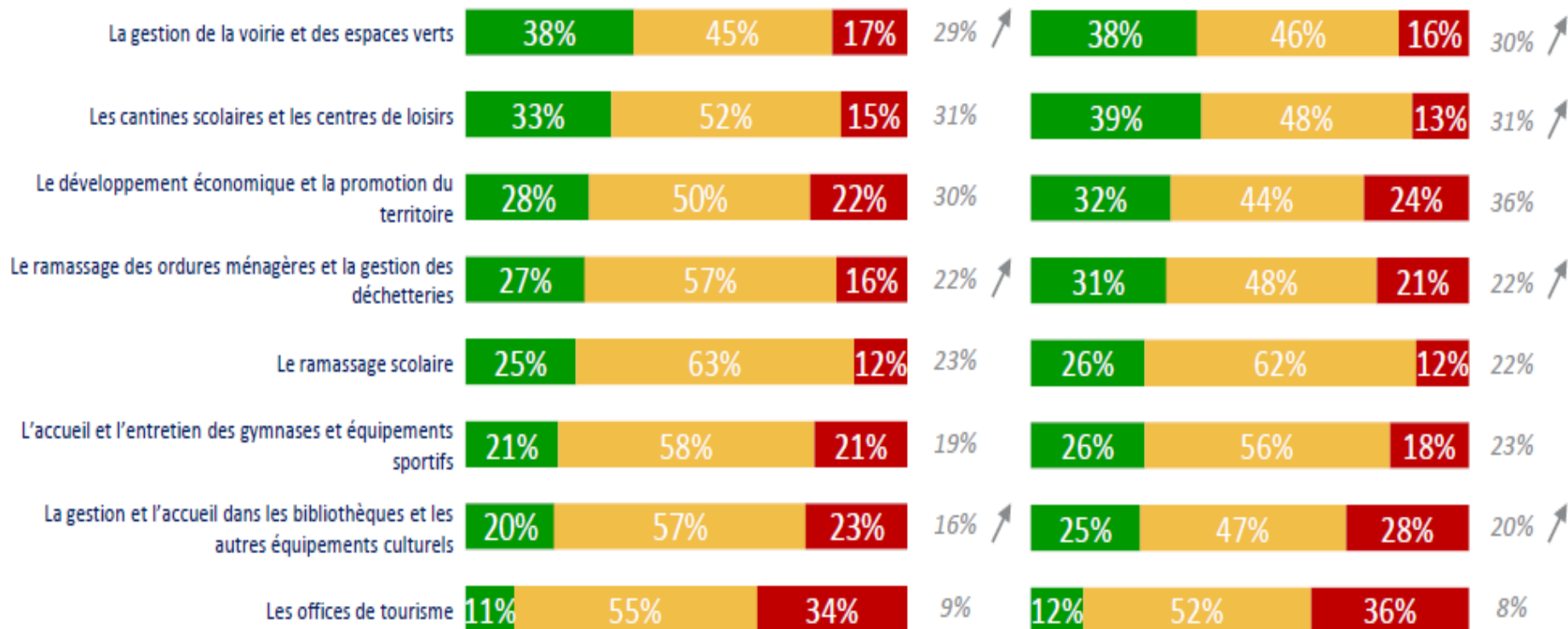


GRAND PUBLIC

RAPPEL
« AUGMENTER »
2017

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

RAPPEL
« AUGMENTER »
2017



AUGMENTER

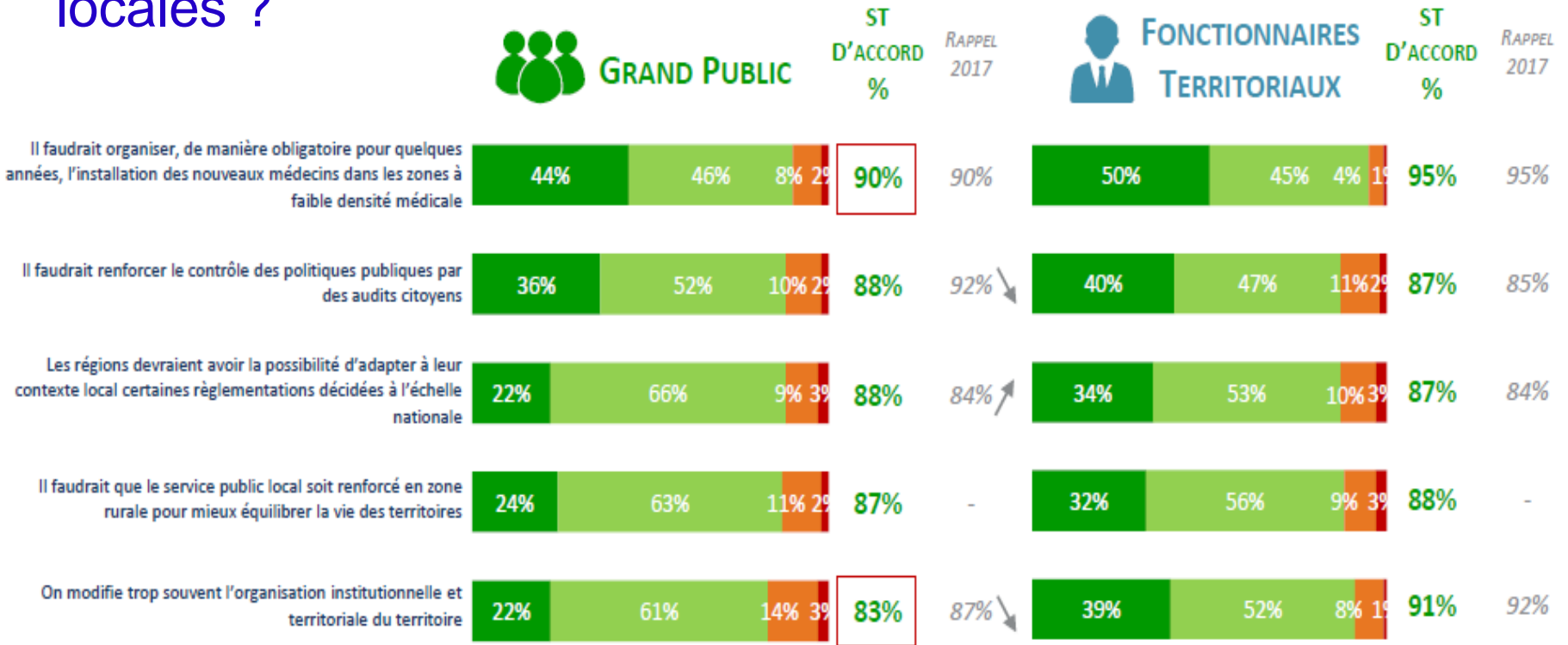
NE PAS CHANGER

DIMINUER

Conseil municipal du 22 Novembre 2018

36

Comment reformer les politiques publiques des collectivités locales ?



TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS DU TOUT D'ACCORD

Conseil municipal du 22 Novembre 2018

37

GRAND PUBLIC

ST
D'ACCORD
%
RAPPEL
2017

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

ST
D'ACCORD
%
RAPPEL
2017

Si les collectivités locales doivent faire des économies (...), c'est avant tout aux élus locaux plutôt qu'à l'Etat de décider quelles économies il faut faire



86% ↓

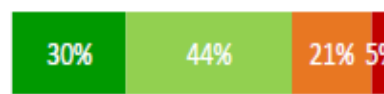


85% ↗

Aujourd'hui, il y a trop de doublons entre les services de l'Etat et ceux des collectivités locales

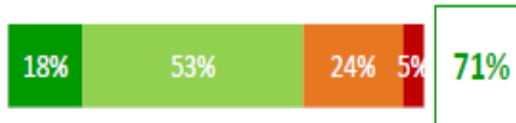


85% ↓

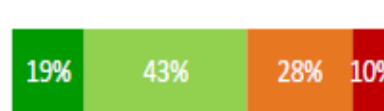


73%

Il faudrait renforcer l'accessibilité aux services publics en prévoyant l'ouverture de services ou d'équipements plus tard le soir, et le week-end

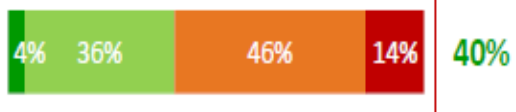


69%



56% ↗

Aujourd'hui, les impôts locaux sont mieux calculés et sont plus justes que les impôts nationaux

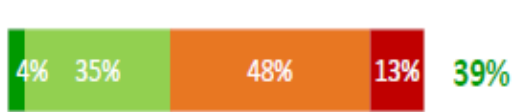


34% ↗

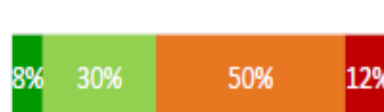


43%

Aujourd'hui les politiques publiques menées par les collectivités locales sont bien connues des administrés et suffisamment transparentes



28% ↗



38%

TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS DU TOUT D'ACCORD

Conseil municipal du 22 Novembre 2018

38



4 – OBJECTIFS FINANCIERS POUR LA PROGRAMMATION FINANCIERE DE FIN DE MANDAT

➤ Les Objectifs financiers pour la programmation de fin de mandat

Stabiliser les dépenses d'exploitation

Maintenir les taux de fiscalité

Faire évoluer notre tarification de manière raisonnée pour parvenir à des tarifs restant accessibles mais garantissant de justes rentrées pour la collectivité

Ajuster le niveau des investissements à notre capacité brute de financement tenant compte d'un recours maîtrisé à la dette

Contractualiser de nouveaux financements avec les partenaires pour accélérer nos réalisations

➤ Les Hypothèses du scenario financier 2018 - 2020

En matière d'évolution de nos ressources :

Un niveau de ressources annuelles d'exploitation compris entre 52 M€ et 52,5 M€

Une Dotation Globale de Fonctionnement stabilisée à 9,7 M€

Un maintien des taux de fiscalité :

* 19,25 % pour la TH (strate 19,95 % en 2017)

* 26,19 % pour le FB (strate 23,11 % en 2017)

Une attribution de compensation de l'Agglomération ajustée et tenant compte de l'ouverture de la piscine communautaire en 2019

En matière d'évolution de nos charges :

Un niveau de Charges d'exploitation ajusté à : * 46,31 M€ en 2018
* 46,55 M€ en 2019
* 46,20 M€ en 2020

Les projections pour 2019 et 2020 tiennent compte :

- Du financement du fonds de péréquation intercommunal (400 K€)
- De la convention pluriannuelle de soutien de l'USON (721 K€)
- Du budget d'une saison du théâtre (514 K€)
- Du transfert de la piscine (350 K€ en 2019 et 700 K€ en 2020)
- Des mesures sociales à l'égard du personnel (RIFSEEP 260 K€, CNAS 115 K€)

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement sera contenue dans l'objectif cible de l'Etat (maxi 1,2 % nominal/an)

- Dépenses réelles de fonctionnement 2018 : 47,6 M€
- Dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 47,9 M€ (+0,6%)
- Dépenses réelles de fonctionnement 2020 : 47,5 M€ (-0,8%)

L'évolution du besoin de financement sera conforme aux objectifs de l'Etat :

- Besoin de financement 2018 : 1 M€
- Besoin de financement 2019 : 0 M€
- Besoin de financement 2020 : 0 M€

En matière d'évolution de notre capacité d'investissement :

Une capacité réévaluée à 11,7 M€ pour 2019 en tenant compte du financement important des projets Cœur de Ville

Une capacité fixée à 7,7 M€ pour 2020 ne tenant pas compte à ce stade de nouveaux financements de la part de l'Etat (DSIL 2019)

Des investissements au service du développement économique du territoire et en soutien à l'économie locale (70% des investissements sur le territoire de l'Agglomération)

Focus sur la programmation des investissements de fin de mandat

Des investissements améliorant le cadre de vie et la rénovation urbaine de la Ville

Nature	2019	2020
Les conventions publiques d'aménagement	1,4 M€	0,9 M€
Le renouvellement des parcs de matériels	1,3 M€	1,1 M€
Le solde de financement de la piscine Agglo	1,4 M€	/
Les projets Cœur de Ville	3,4 M€	1,5 M€
Le projet ANRU Banlay	1,6 M€	1,6 M€
Le programme d'entretien du patrimoine bâti et non bâti	2,6 M€	2,6 M€

Niveau de Crédits de Paiement sur Autorisations de Programme

Nature	2019	2020
AP MH 2017-01 Hôtel de Ville	1,1 M€	/
AP MH 2017-02 Porte de Paris	0,6 M€	/

En matière d'évolution de nos indicateurs d'épargne et de dette :

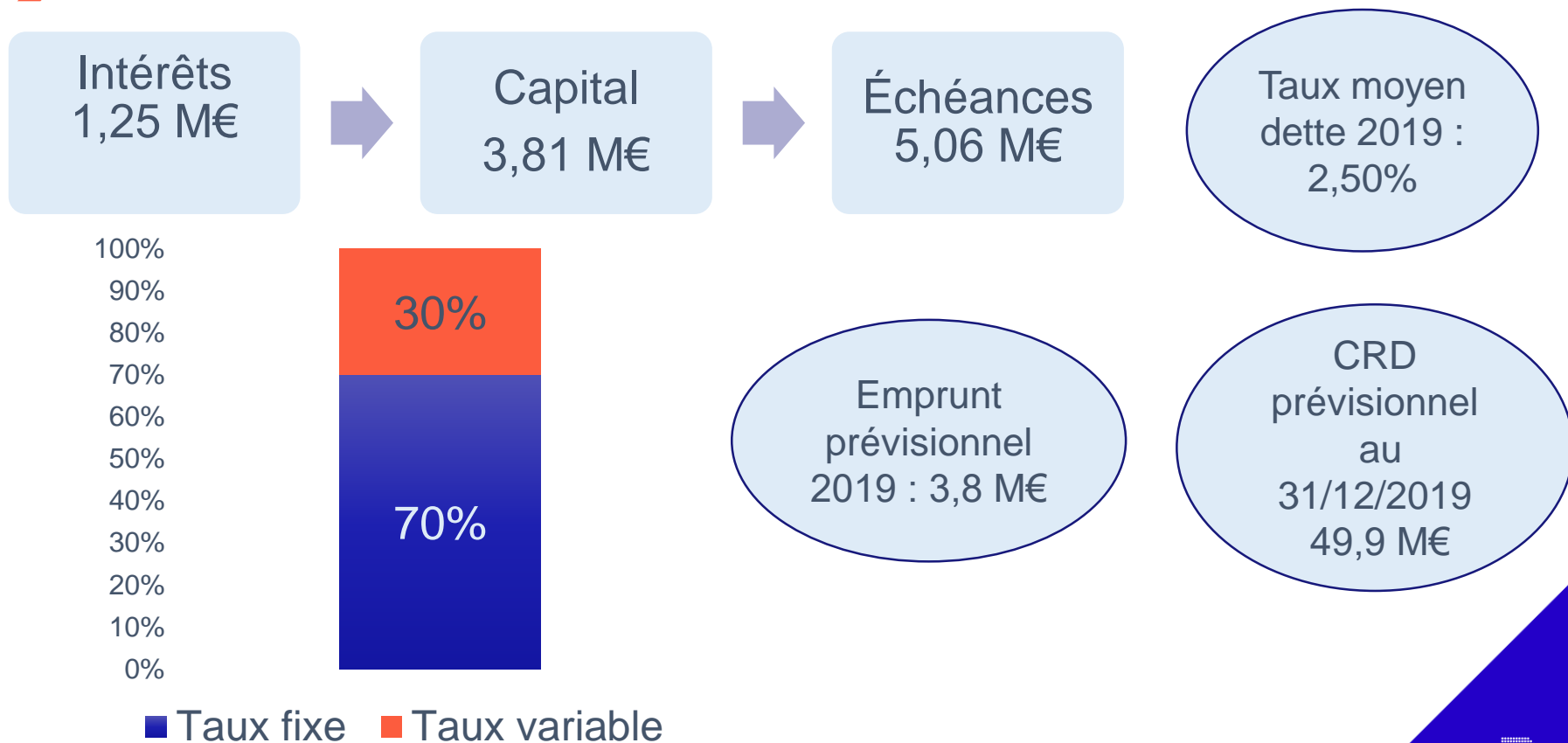
Un niveau d'épargne brute de l'ordre de 5 M€

Un niveau d'épargne nette de l'ordre de 1 M€

Un encours de dette stabilisé à 49,9 M€

Une capacité de désendettement cible de 10 ans (en zone verte)

➤ Les indicateurs de la Dette propre en 2019



➤ Les indicateurs de la Dette Garantie 2019

Bénéficiaires	CRD en €	% CRD	ANNUITES en €	% ANNUITE
Nièvre habitat	18 816 866 €	49,2%	1 534 564 €	45,3%
HABELLIS	14 453 000 €	37,8%	953 008 €	28,2%
1001 VIES Habitat	1 687 071 €	4,4%	242 429 €	7,2%
N. Aménagement	1 151 866 €	3,0%	455 219 €	13,5%
Coallia	860 168 €	2,3%	47 315 €	1,4%
SCIC Habitat Bourgogne	665 476 €	1,7%	121 936 €	3,6%
Pagode	483 686 €	1,3%	17 490 €	0,5%
ASEM	61 314 €	0,2%	4 329 €	0,1%
ASPTT Tennis	44 079 €	0,1%	7 867 €	0,2%

CRD au
31 /12
2019 :
38,22 M€

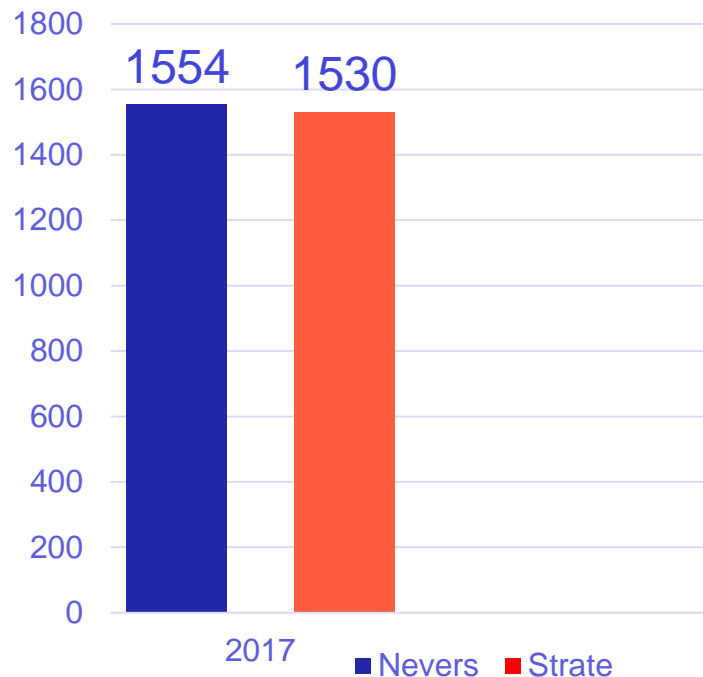


5 - ANALYSE COMPARATIVE NEVERS – STRATE DEMOGRAPHIQUE EN 2017

ANALYSE COMPARATIVE AVEC LA STRATE DEMOGRAPHIQUE

20 000 – 50 000 habitants (données 2017 issues des comptes de gestion de la DGFIP (en €/habitant))

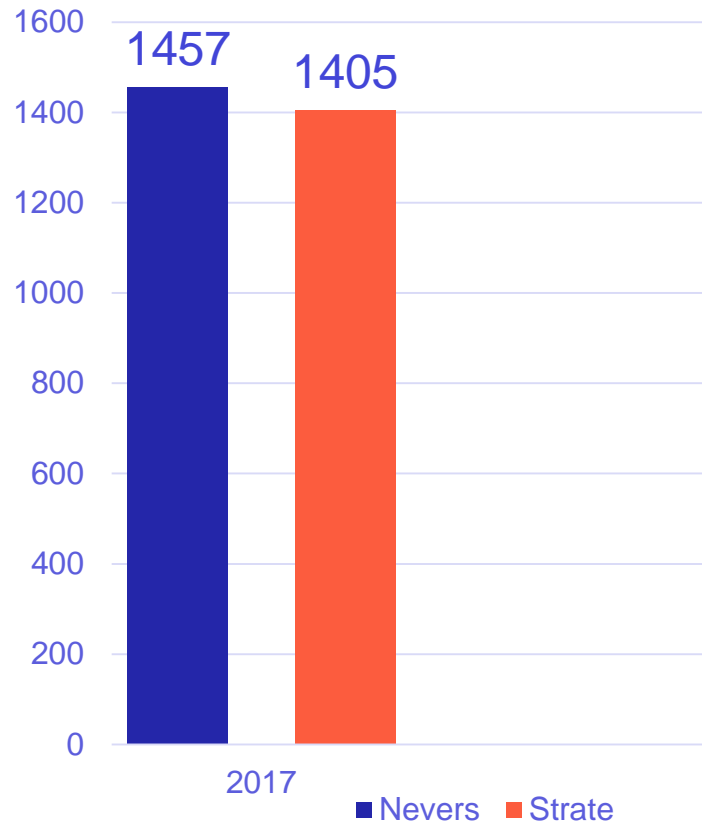
Produits de fonctionnement



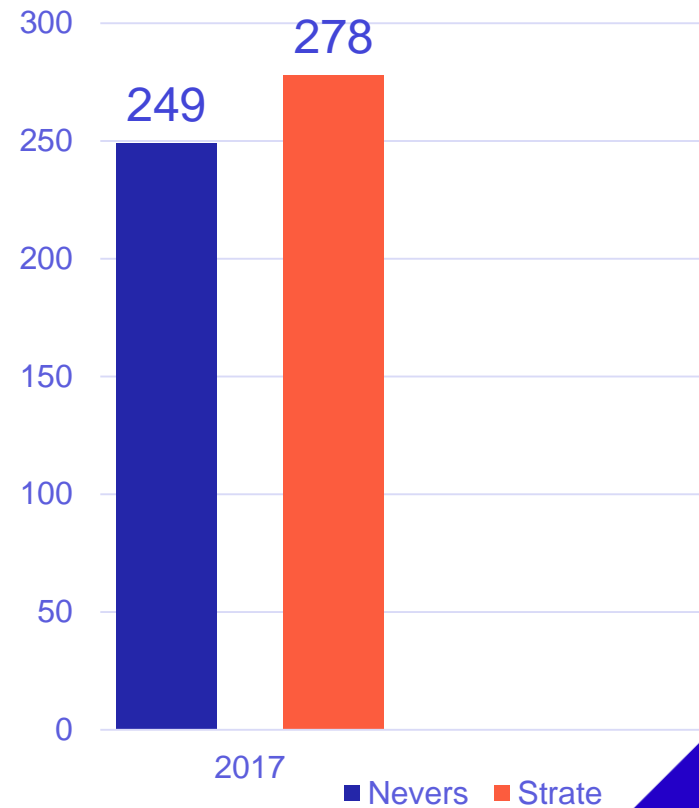
Impôts et taxes



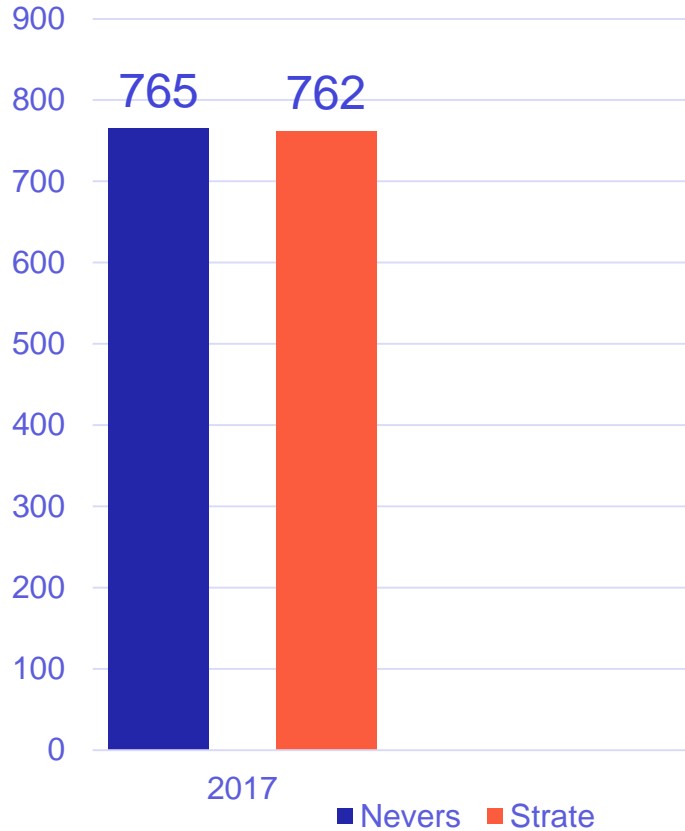
Charges de fonctionnement



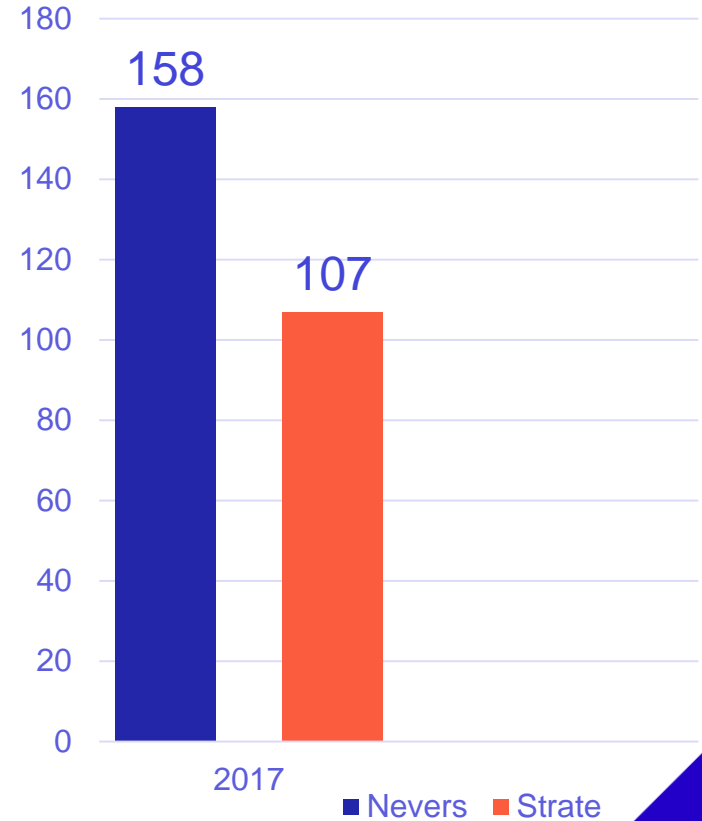
Charges générales



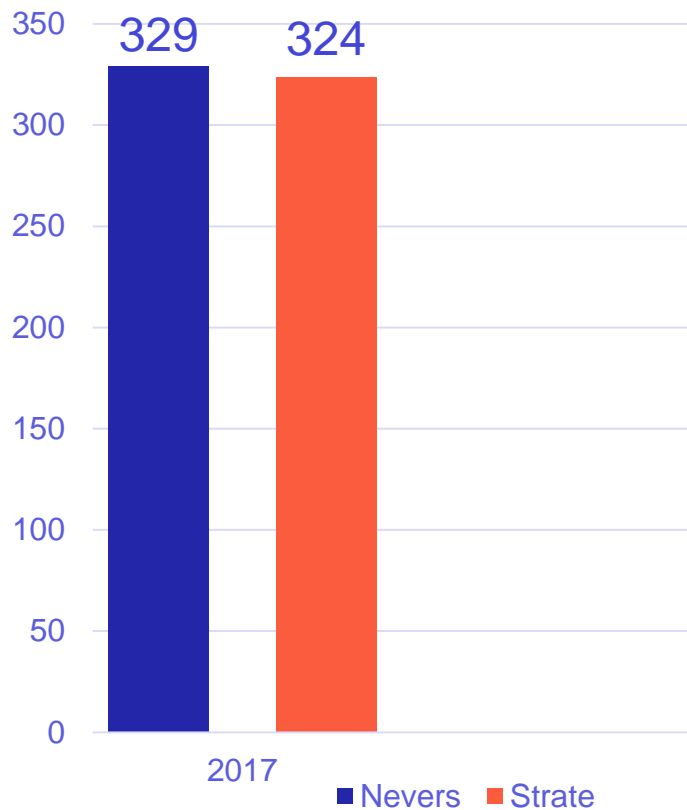
Charges de personnel



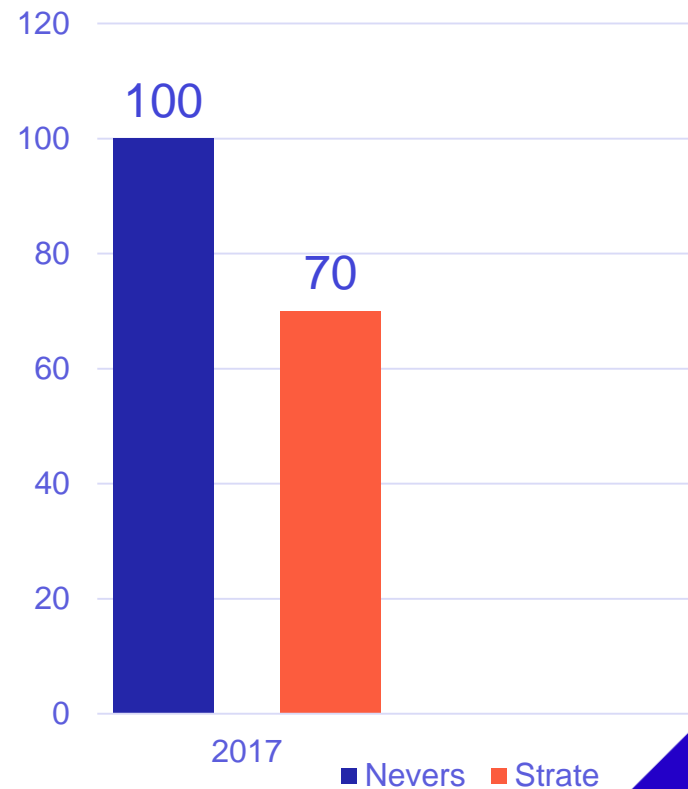
Subventions versées



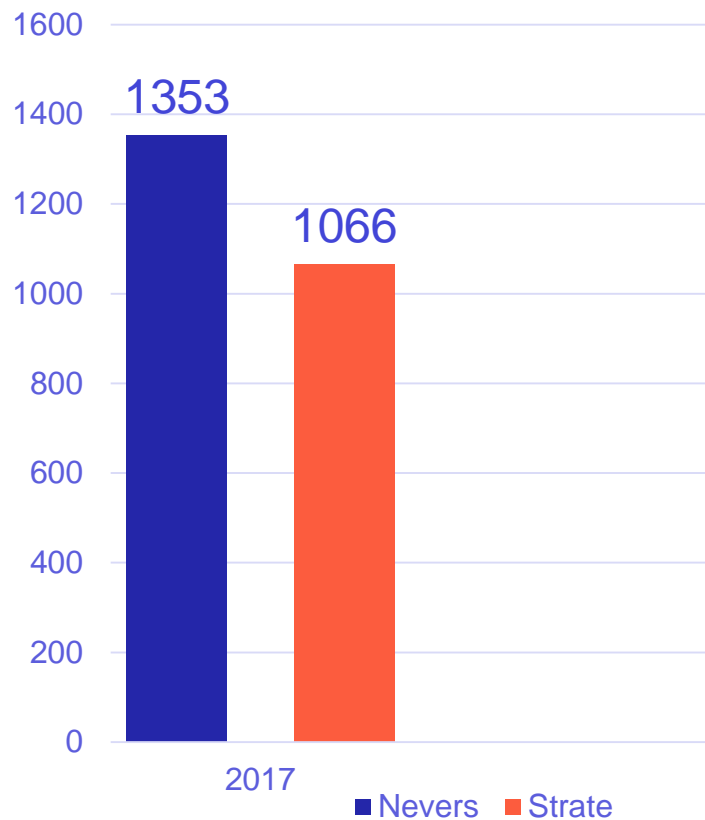
Dépenses d'équipement



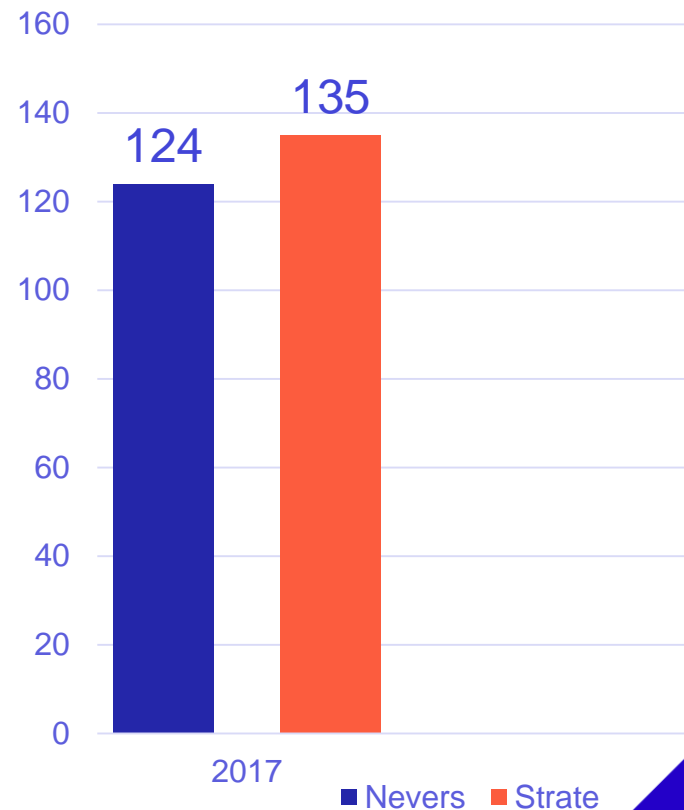
CAF nette



Encours de dette



Annuités de Dette





6 – ORIENTATIONS EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES



INDICATEURS DU BILAN SOCIAL 2017

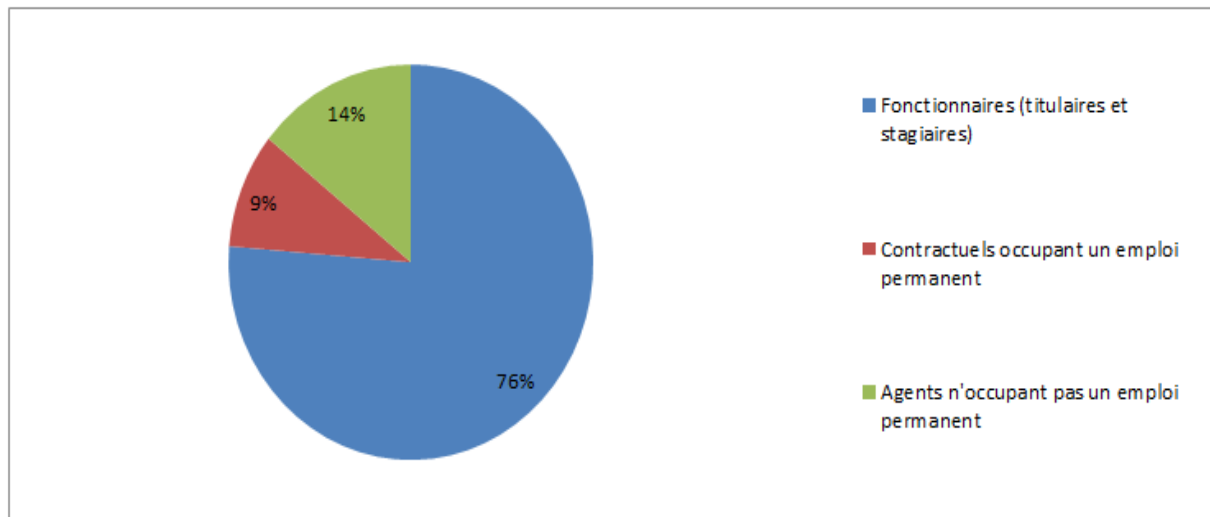


Niveau des effectifs

Effectifs au 31 décembre 2017

Effectifs globaux

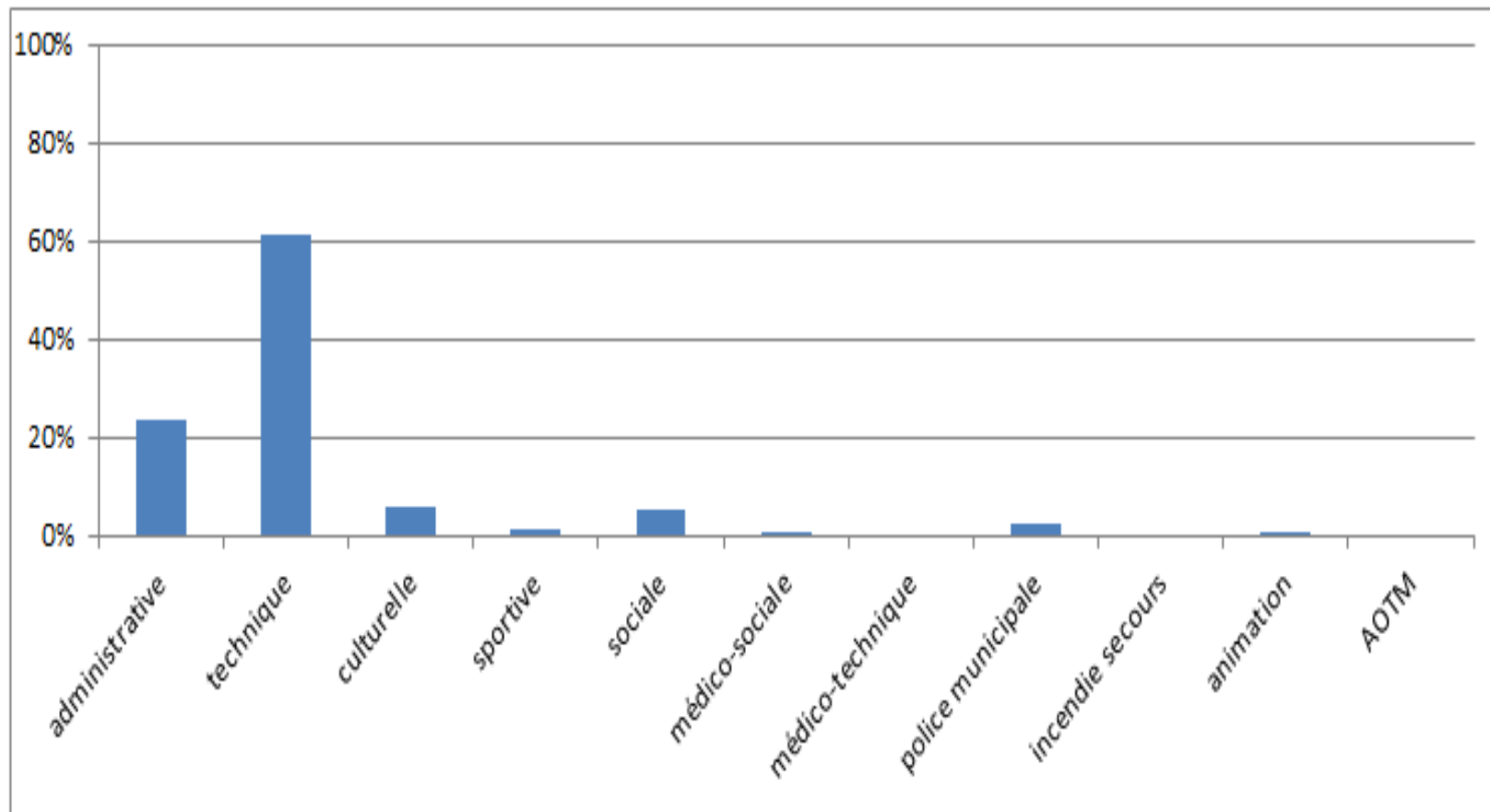
Agents en position d'activité (tous statuts)	772
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	589
Contractuels occupant un emploi permanent	73
<i>dont agents remplaçants</i>	17
Agents n'occupant pas un emploi permanent	110



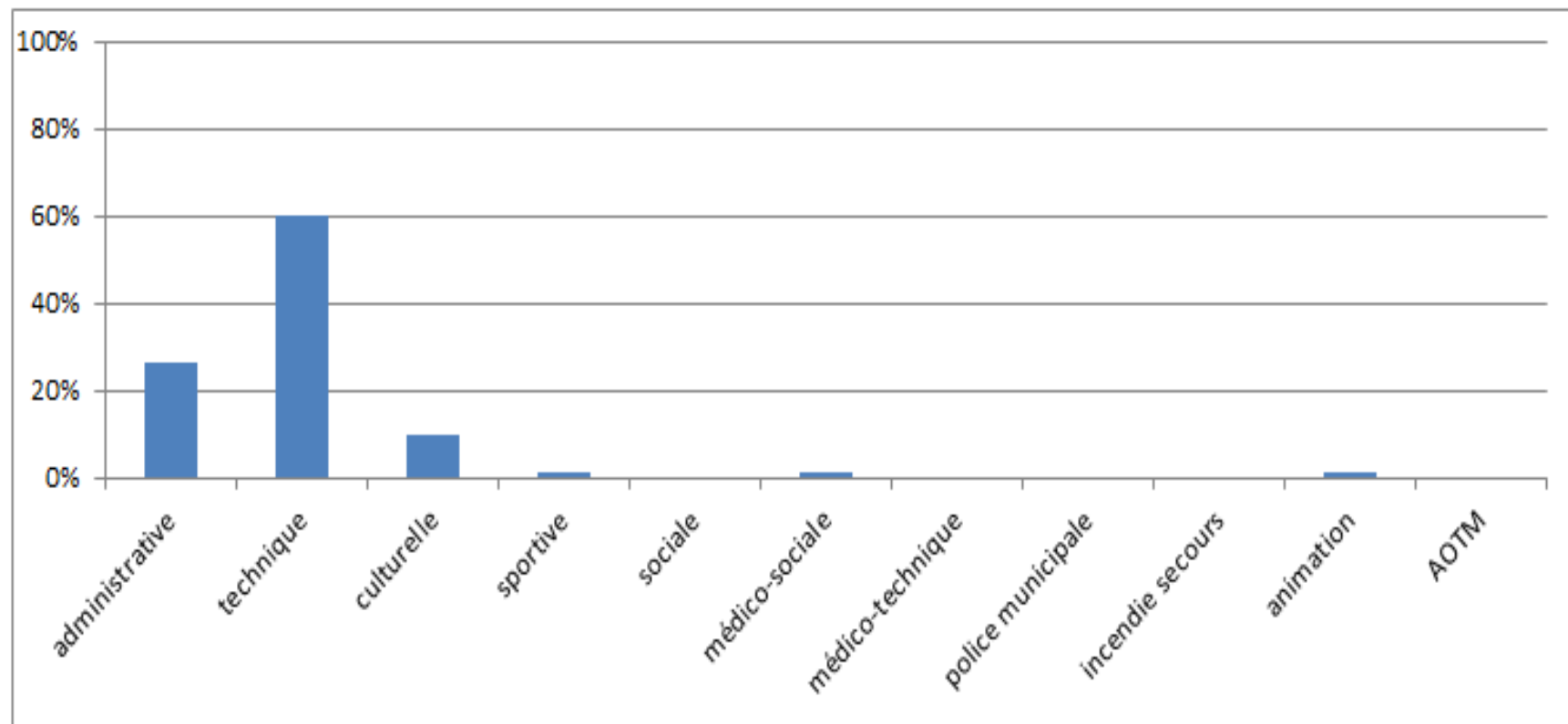
Pour l'année 2017, nous comptons un total d'agents de 772, qui comporte :

- 76,3% de fonctionnaires,
- 9,5% de contractuels
- 14,2% occupant un emploi non permanent

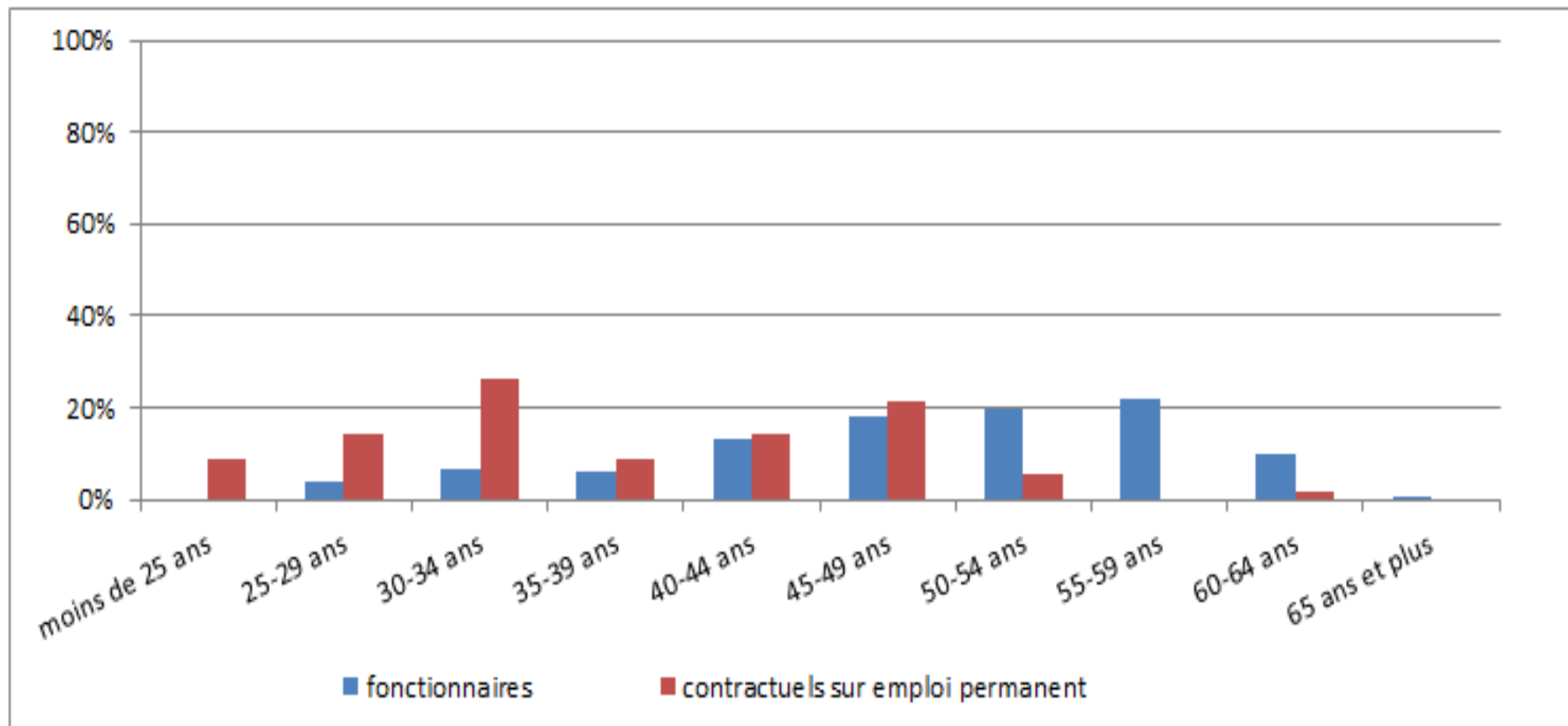
Fonctionnaires : répartition par filière



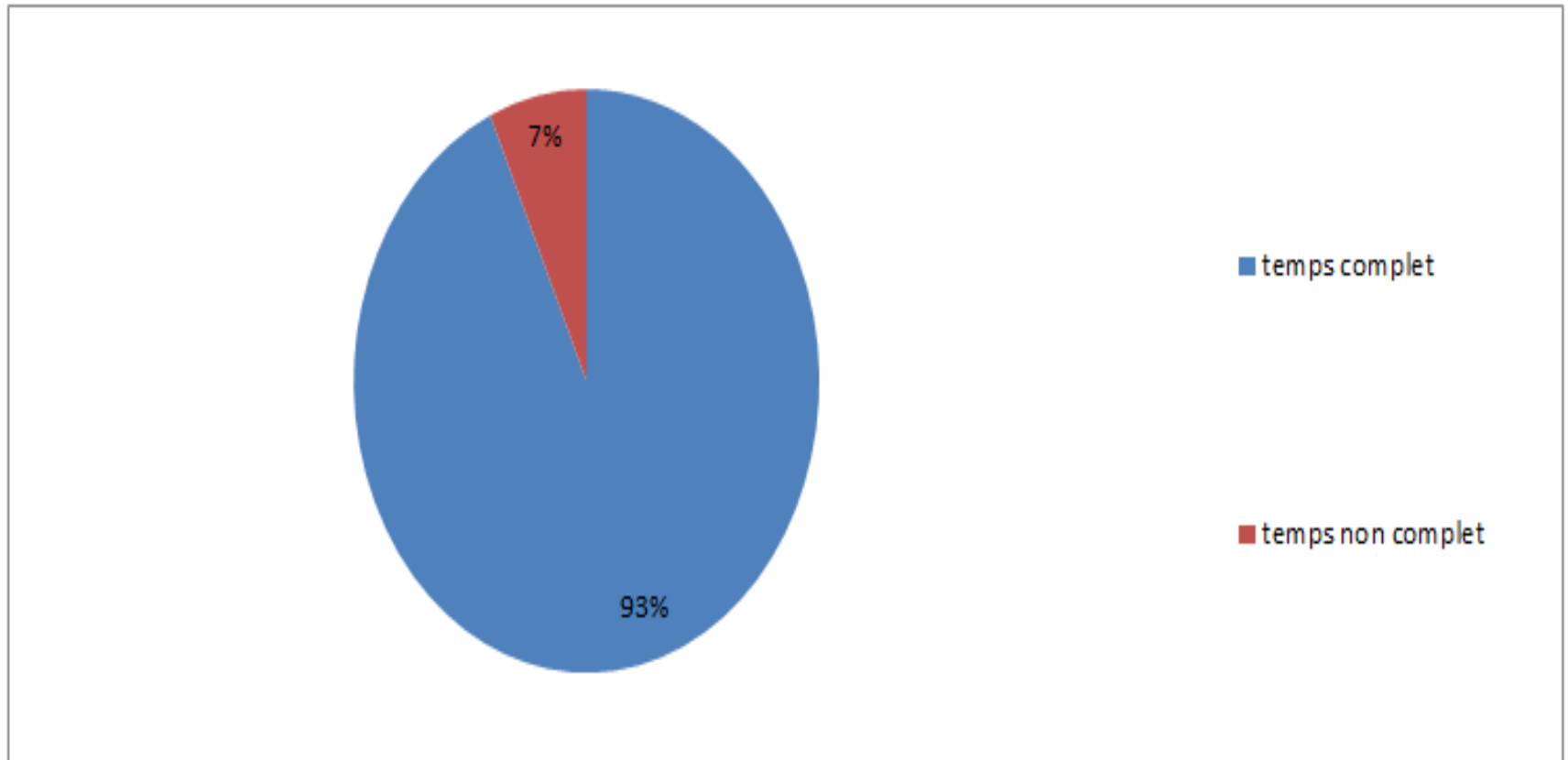
Contractuels occupant un emploi permanent : répartition par filière



Répartition par classe d'âge et par statut

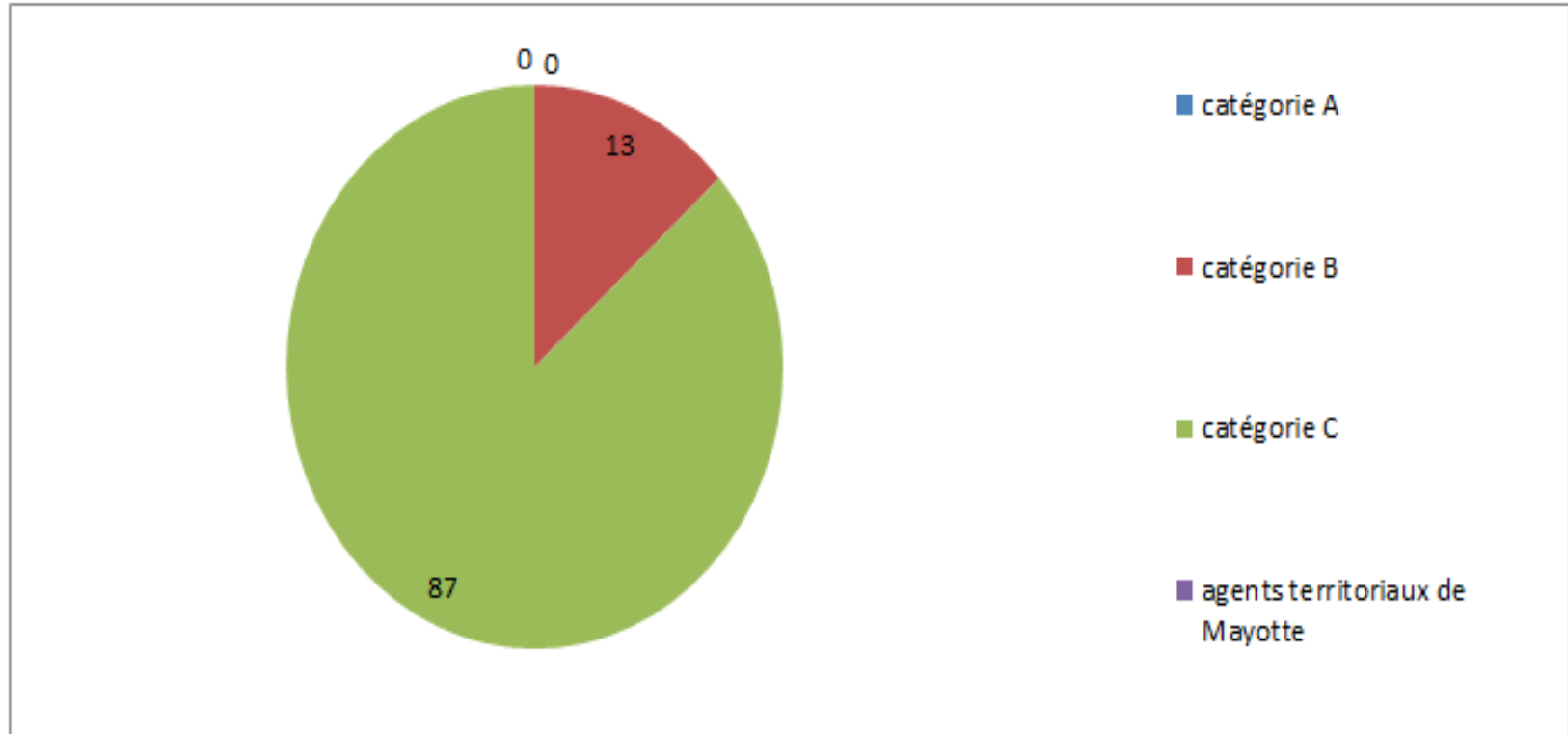


Répartition des fonctionnaires par modalité d'exercice du temps partiel



➤ Répartition de l'emploi d'agents en situation d'handicap

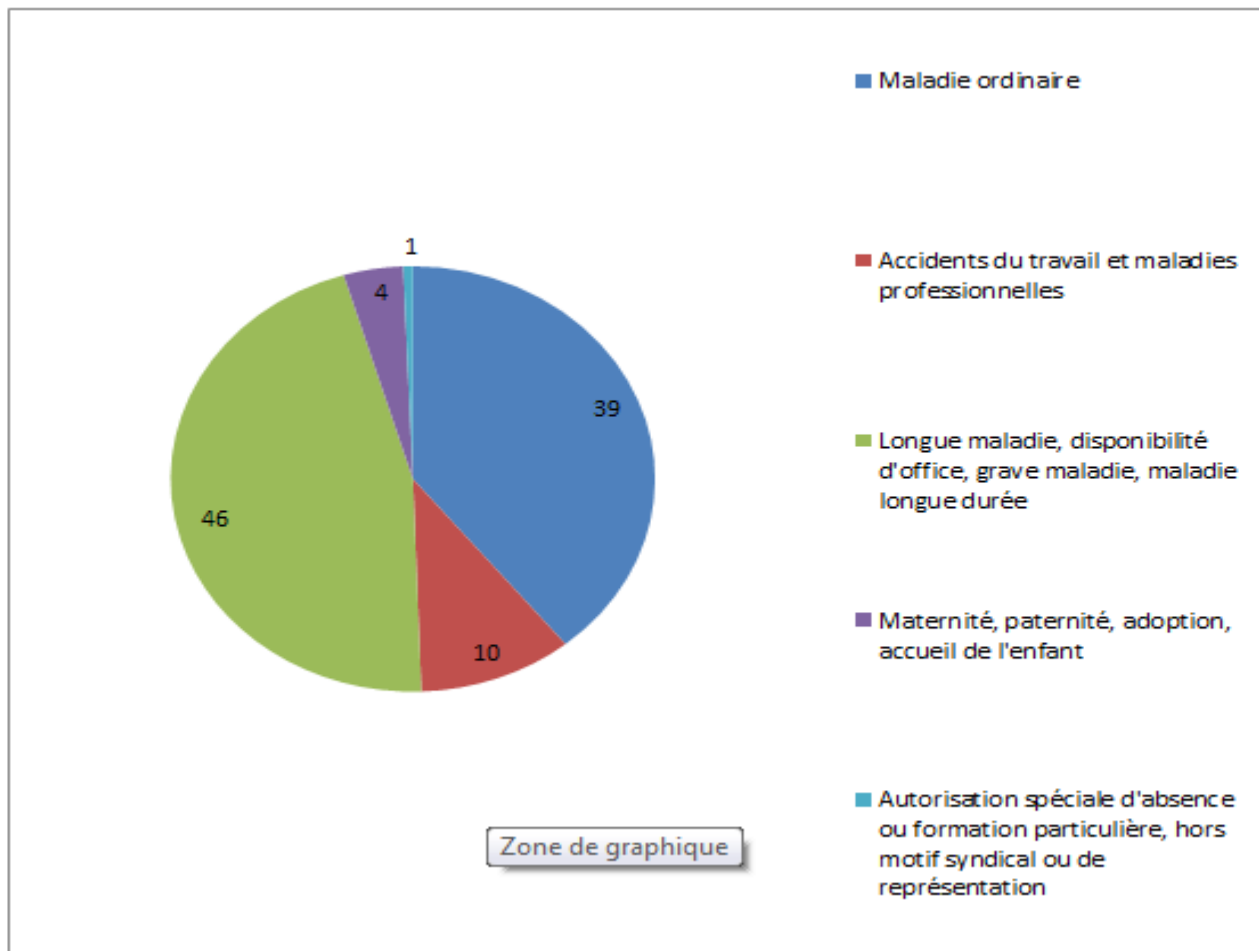
Répartition des agents en situation de handicap par catégorie hiérarchique (agents en emploi permanent)



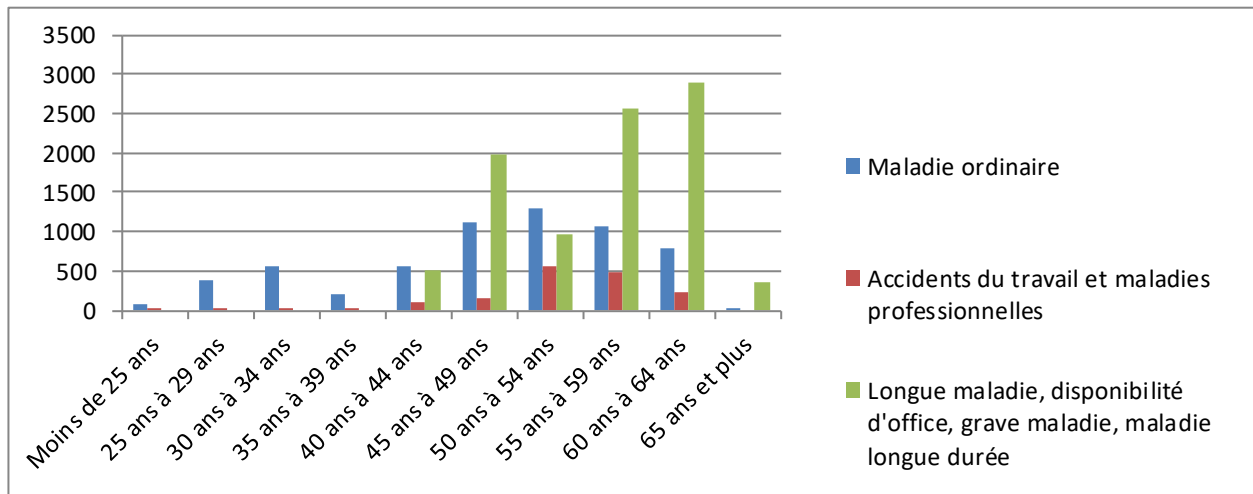
Absences au travail (agents occupant un emploi permanent, décompte en jours calendaires, hors absences syndicales)

Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	5893 jours
Accidents du travail et maladies professionnelles	1551 jours
Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	6917 jours
Maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant	598 jours
Autorisation spéciale d'absence ou formation particulière, hors motif syndical ou de représentation	96 jours



Répartition des jours d'absence par tranche d'âges et motifs d'absence (hors maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant, autorisations spéciales d'absence)



Nombre de jours d'absence par agent ayant été absent ou non et selon le type d'absence

Effectif concerné, au 31 décembre

662

Toutes absences

22,7 jours moyens par agent

Maladie ordinaire

8,9 jours moyens par agent

Accidents du travail et maladies professionnelles

2,3 jours moyens par agent

Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée

10,4 jours moyens par agent

Maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant

0,9 jours moyens par agent

Autorisations spéciales d'absence ou formation particulière (hors motif syndical ou de représentation)

0,1 jours moyens par agent



Prévention des risques au travail

Prévention des risques professionnels

Prévention des risques : personnels affectés au 31/12/2017

Assistants de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)	0
Conseillers de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)	0
Agents chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité dans la collectivité (ACFI)	1
Médecins de prévention	1
Autres personnels affectés à la prévention (animateurs, formateurs prévention, personnes en charge de la prévention, ...)	1

Prévention des risques : dépenses en matière d'hygiène et de sécurité

Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité 0 €

Dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail. Cet indicateur regroupe l'ensemble des frais liés à l'amélioration des conditions d'hygiène et de prévention (autres formations, investissements, équipements de protection individuelle, ...) 17 243 €

Soit 152,59 €

par agent sur emploi permanent travaillant dans la collectivité au 31/12/2017.

Accidents du travail imputables au service ou aux trajets

Nombre total d'accidents du travail pour l'année 2017

En 2017, la collectivité a connu

19 accident(s) imputable(s) au service.

En 2017, la collectivité a connu

7 accident(s) imputable(s) au trajet.

Soit un taux d'occurrence de

0,1 accident(s) pour 100 agents en emploi au 31/12/2017.

Bilan des formations

Formation

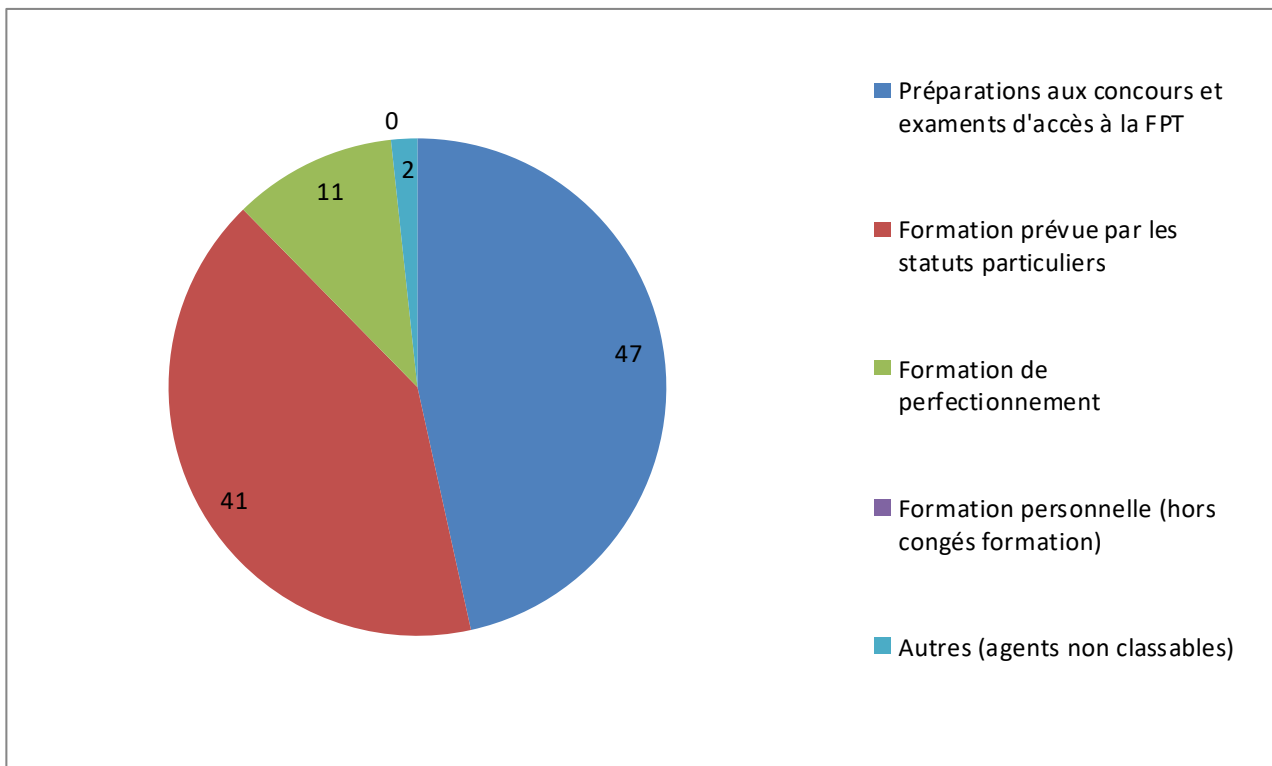
Jours de formation

Nombre total de jours de formation (tous agents)	1 574
Nombre total de jours de formation (agents occupant un emploi permanent)	883
Nombre total de jours de formation (cat. A)	207
Nombre total de jours de formation (cat. B)	151
Nombre total de jours de formation (cat. C dont PACTE)	510
Nombre total de jours de formation (agents n'occupant pas un emploi permanent)	691
<i>dont nombre de jours de formation suivie par les assistants maternels et familiaux</i>	0
Nombre moyen de jours de formation par agent occupant un emploi permanent (ayant suivi ou non une formation)	8
Nombre moyen de jours de formation par agent formé	3

Types de formation - Agents occupant un emploi permanent

Préparations aux concours et examens d'accès à la FPT
Formation prévue par les statuts particuliers
Formation de perfectionnement
Formation personnelle (hors congés formation)
Autres (agents non classables)

47 % du nombre total de jours de formation
41 % du nombre total de jours de formation
11 % du nombre total de jours de formation
0 % du nombre total de jours de formation
2 % du nombre total de jours de formation



Organismes formateurs - Agents occupant un emploi permanent

CNFPT (au titre de la cotisation obligatoire)	69 % du nombre total de jours de formation
CNFPT (au-delà de la cotisation obligatoire)	13 % du nombre total de jours de formation
Collectivité	10 % du nombre total de jours de formation
Autres organismes	8 % du nombre total de jours de formation

Dépenses de formation

Total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement)	258 409,00 €
Dépense moyenne	164,17 € par jour de formation

Validation des acquis et de l'expérience (VAE)

Dossiers de VAE déposés en 2017	0
Dossiers ayant débouché sur une VAE dans l'année	0

Relations sociales

Réunions statutaires

Réunions du comité technique	6
Réunions des commissions administratives paritaires (CAP)	1

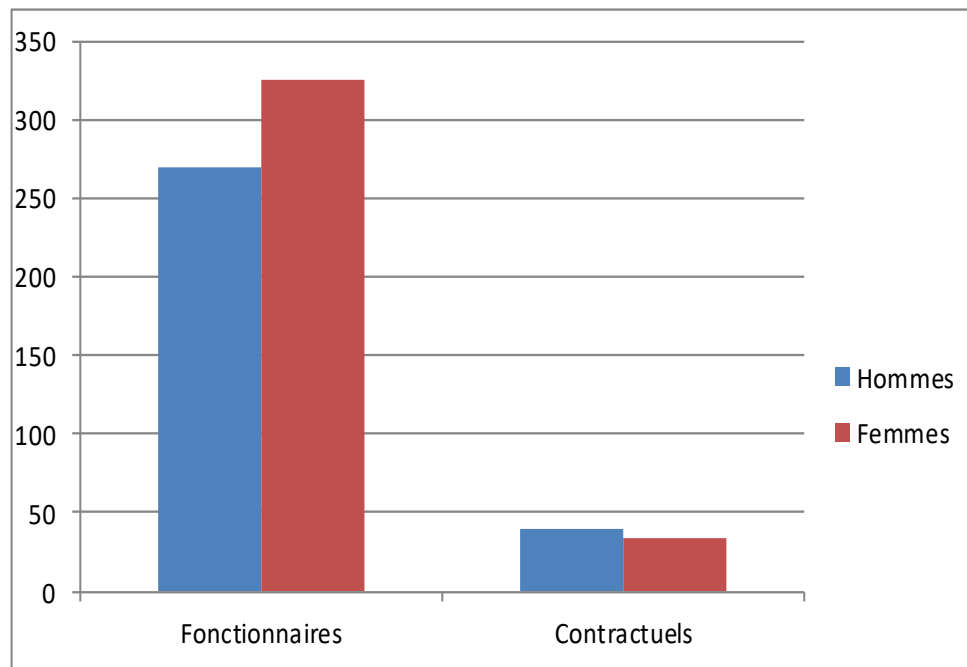
Exercice du droit syndical - Conflits sociaux

Nombre total de jours de grève en 2017	344
Part des journées de grève liées à un mot d'ordre strictement local	15 %
Nombre total de jours de grève en 2016 (en journées-agents)	381
Part des journées de grève liées à un mot d'ordre strictement local	56 %

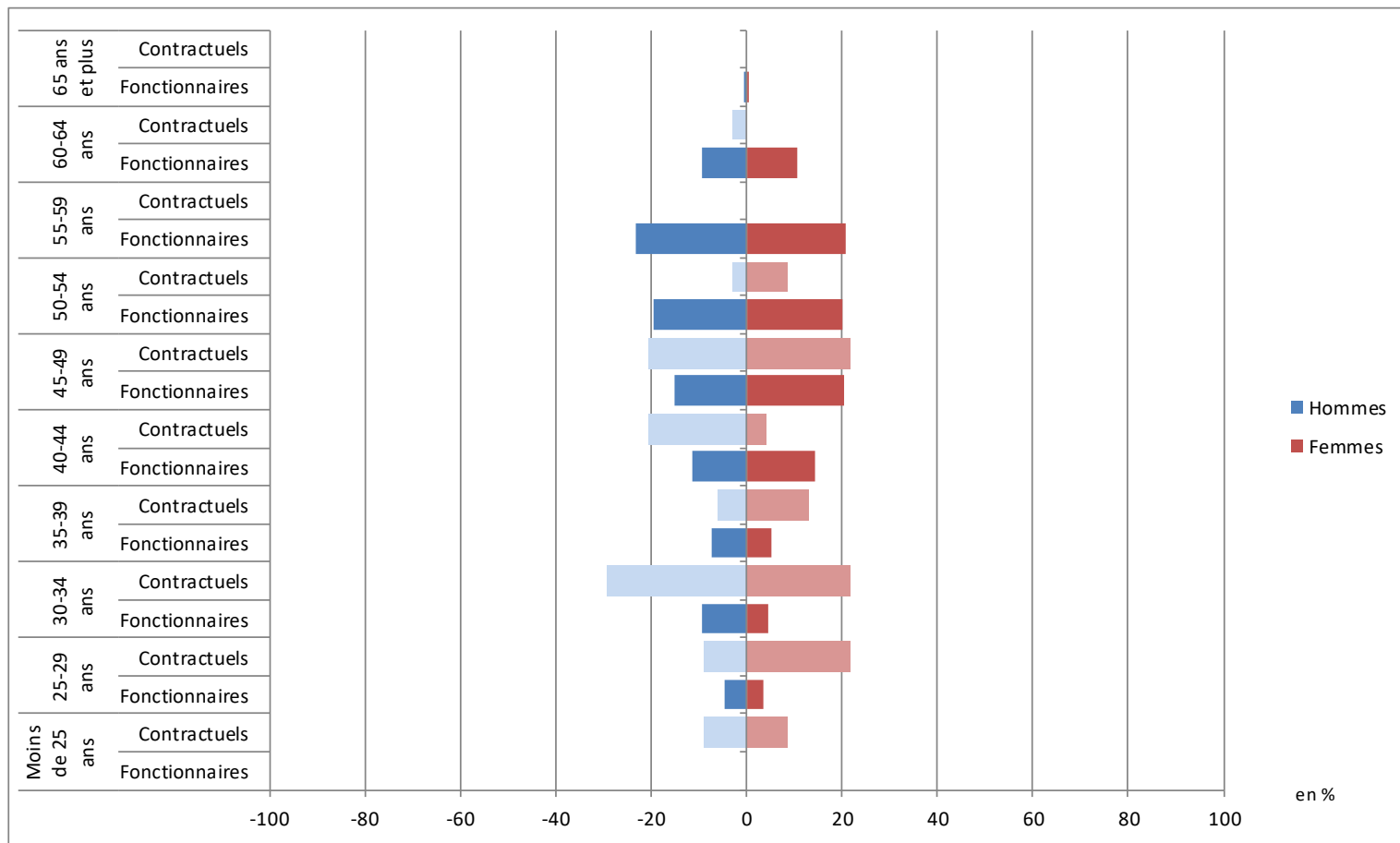
➤ Situation vis-à-vis de la parité

Synthèse parité hommes-femmes

Effectifs selon le sexe et le statut en 2017 - Agents sur emploi permanent



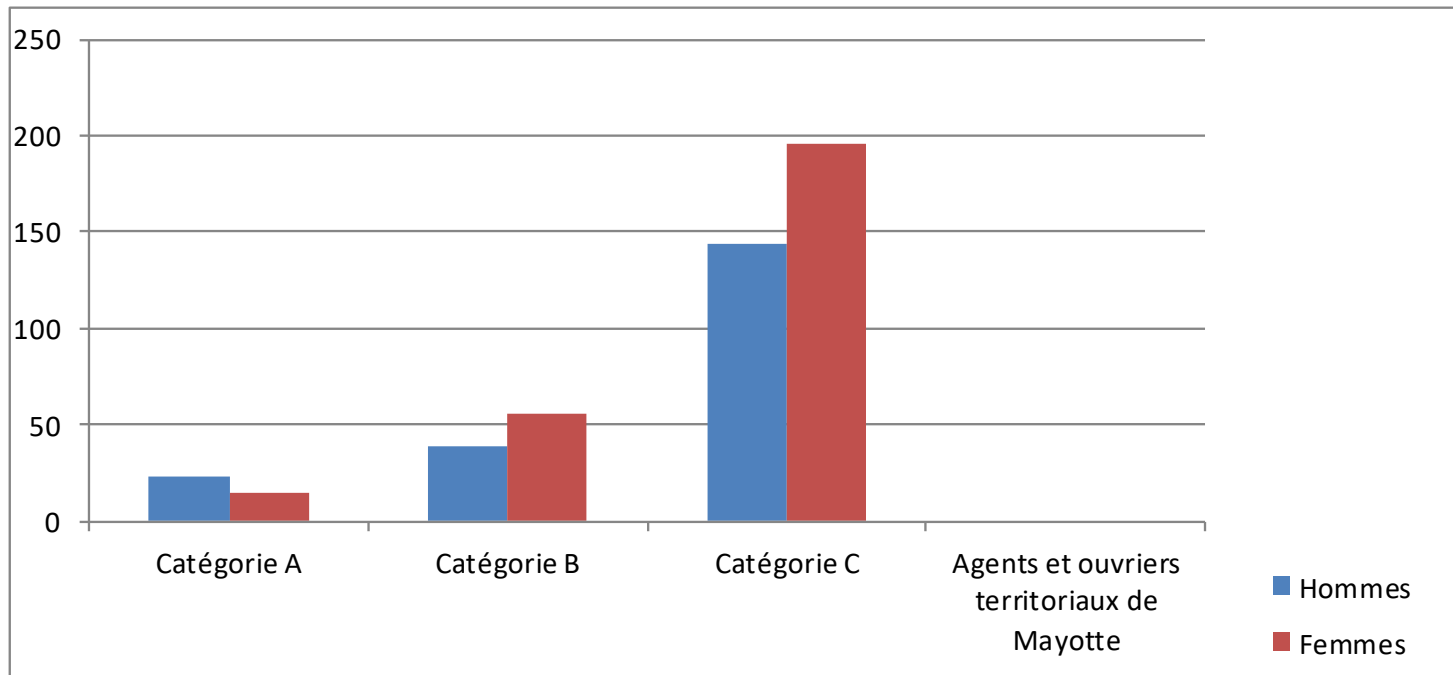
Pyramide des âges selon le statut en 2017 - Agents sur emploi permanent



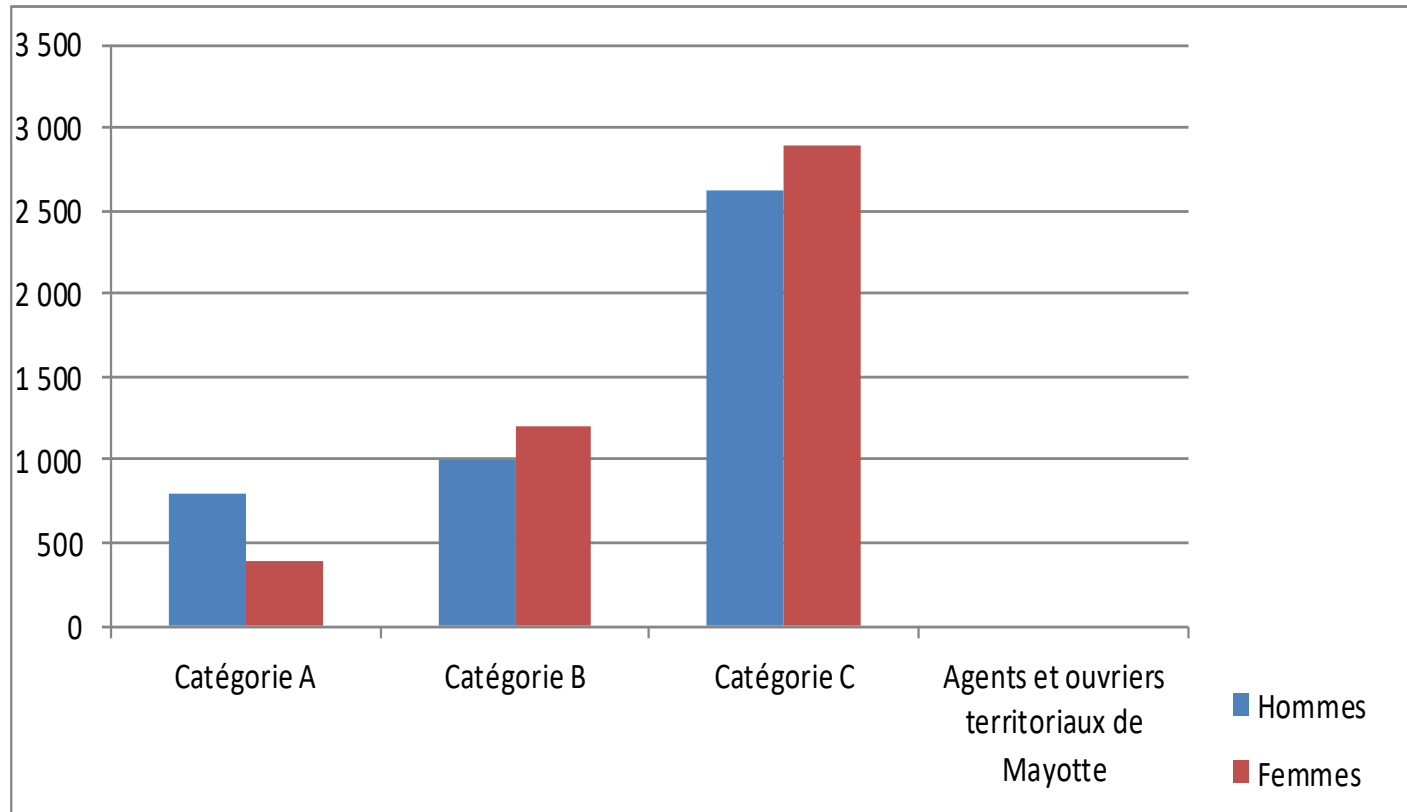
➤ Focus sur le compte épargne temps

Le compte épargne-temps (CET) selon le sexe et la catégorie hiérarchique

Nombre d'agents ayant un CET selon le sexe et la catégorie hiérarchique

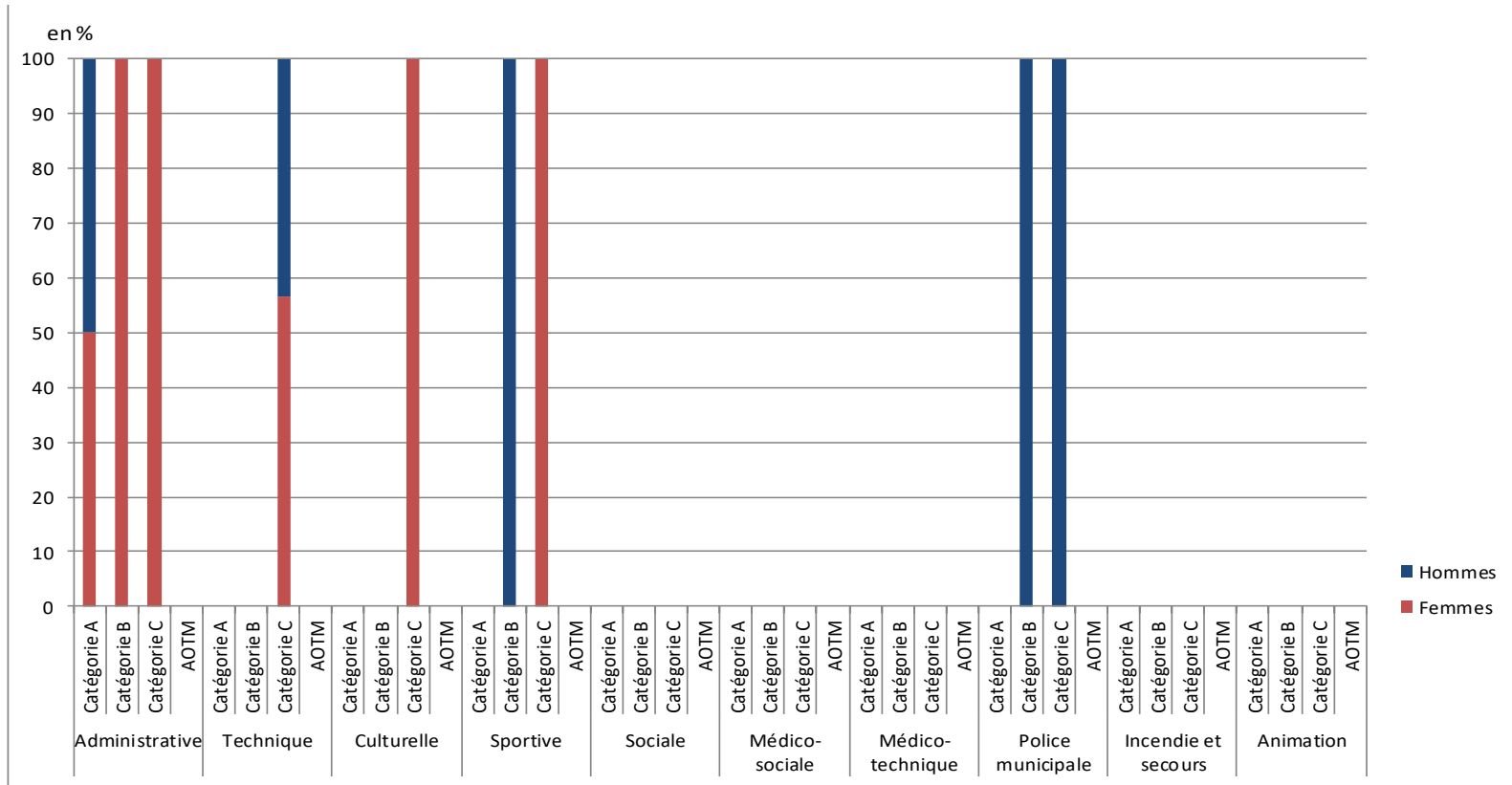


Nombre de jours accumulés selon le sexe et la catégorie hiérarchique



➤ Point sur les avancements de grade

Répartition Hommes/femmes des avancements de grade 2017



➤ Evolution du temps de travail

Mesures prises en 2017 : Augmentation de la durée de travail annuel de 26H

Durée Légale	Situation en 2015	Situation en 2017
1 607 heures	1 512 heures	1 538 heures

Suppression d'un jour de congés de maladie sans certificat : 7h30

Suppression d'un jour de congé exceptionnel : 7h30

Suppression d'un jour statut local : 7h30

Suppression de la demi-journée de récupération de l'arbre de Noël : 3h30



OBJECTIFS RH 2019

➤ **La maîtrise des effectifs et de la masse salariale**

L'ajustement au mieux des effectifs nécessite une anticipation des départs : Une vingtaine de départs à la retraite sont à prévoir sur l'année 2019. Un équilibre doit être trouvé entre la source d'économies potentielles que peuvent constituer ces départs et la continuité du service à assurer. Une priorité sera donnée aux mobilités internes.

Atterrissage RH 2018

707 postes ouverts

645 postes pourvus

603 équivalents temps plein

Objectifs 2019

707 postes ouverts

652 postes pourvus

610 ETP

➤ **Le Développement des compétences**

Plan de formation quadriennal 2019-2022

Parmi **les priorités** de formation proposée aux agents, les principales relèveront :

De l'obtention ou du renouvellement de compétences obligatoires ou réglementaires comme la conduite d'engins, les diverses habilitations, la formation professionnelle initiale.

De l'accompagnement à la mobilité interne et à la promotion afin de faciliter la prise en charge de nouvelles responsabilités par les agents.

De la maîtrise des outils informatiques et de gestion de données pour développer l'analyse de gestion et la mesure des résultats et impacts de l'action municipale.

De la découverte et de l'apprentissage de nouvelles pratiques professionnelles liées bien souvent au développement transversal des usages numériques, vecteurs d'une « ville intelligente ».

Du développement du Management de Proximité

Un budget spécifique de 195 000 € sera proposé pour 2019.

L'apprentissage

La formation d'apprentis ou par alternance aux divers métiers de la collectivité est un axe fort de la politique en ressources humaines portée par notre municipalité pour soutenir réellement cette filière d'enseignement et favoriser le recrutement de jeunes femmes et de jeunes hommes.

L'effort initié en début de mandat sera maintenu en 2019 puisque 21 apprentis ont été intégrés en 2018 et 4 de plus seront intégrés à nos services avec pour certains une perspective de pérennisation professionnelle dans la collectivité.

Service Civique

Dans le cadre de la politique des Ressources Humaines de la Ville de NEVERS, il a été décidé d'accueillir au sein des directions des volontaires du Service Civique en 2018-2019 : 4 à la Police Municipale, 2 à la Médiathèque, 1 au Palais Ducal, 1 au Musée, 2 à la Direction des Proximités et 2 au CCAS.

➤ La modernisation des processus de production du service public

- Développer la polyvalence et la solidarité entre services pour assurer une présence accrue au contact du public ou lors de manifestations
- Intégrer la saisonnalité dans la réalité du travail des équipes
- Moderniser les matériels pour faciliter l'exercice des missions confiées
- Mutualiser et organiser les ressources dans une approche spatiale élargie qui facilite les synergies et évite les redondances : dans cette logique, les évolutions de notre organisation ont été orientées vers la création d'un service RH commun ville CCAS en 2018, la poursuite du plan de mutualisation avec l'agglomération et une réflexion sur une nouvelle direction de la proximité

➤ La poursuite d'une politique sociale favorable aux agents

Agir en faveur de tous les agents et en particulier sur les salaires les plus modestes

Les avancements de grade et les promotions internes étudiés lors de la Commission Administrative Paritaire de juin 2018 concernaient 513 agents promouvables et ont abouti à la nomination de 68 agents pour la Ville de Nevers et son CCAS (4 pour la catégorie A, 4 pour la catégorie B et 60 pour la catégorie C). Outre la valeur professionnelle, une attention particulière a été portée aux agents de catégorie C, aux lauréats de concours ou examen, aux collaborateurs n'ayant pas bénéficié de promotion depuis plusieurs années.

L'impact de la CAP 2018 (avancements d'échelons, de grades et promotions internes) sur la masse salariale 2019 est estimé à

149 529€.

Régime indemnitaire

L'année 2018 voit l'aboutissement des réflexions menées par les services et les représentants du personnel sur une harmonisation des régimes indemnitaires dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Le Conseil Municipal a fixé les modalités d'application le 25 septembre 2018.

- 354 agents impactés

Coût total annuel 2019 Ville : 260 138,52€

Coût total annuel 2019 CCAS : 42 249,36€ (non encadrants) + 33 709,20€ (encadrants) soit 75 958,56€

Coût total annuel 2019 Ville + CCAS : 336 097,08€

Adhésion au CNAS

La consultation organisée auprès des agents de la Ville et du CCAS a démontré à une large majorité, l'intérêt porté par le personnel aux prestations que propose le Centre National d'Action Sociale en complément de celles organisées par l'Amicale du Personnel.

Le 1er septembre 2018, la Ville et le CCAS ont adhéré au CNAS pour les agents titulaires et stagiaires. Les agents contractuels continueront à bénéficier des offres de l'Amicale. Le coût annuel par agent adhérent s'élève à 205€.

- 562 agents bénéficiaires Ville de Nevers soit un coût au titre de l'année 2018 (4 mois) de 38 403€ - Année 2019 : **115 210€**
- 163 agents bénéficiaires CCAS éligibles soit un coût au titre de l'année 2018 (4 mois) de 11 138€ - Année 2019 : **33 415€**

➤ Le Développement d'une fonction RH partagée

En 2018 :

- Un Directeur des Ressources Humaines commun à la Ville et au CCAS a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2018
- Amplification de la démarche Bien-être au travail comme pendant d'un dialogue social constructif et de qualité

En 2019, il est prévu:

- De faire évoluer le système d'information pour optimiser les processus RH et de former les agents à ces évolutions
- De développer au sein de la collectivité un partage de la fonction RH avec l'ensemble des cadres. Ceux-ci doivent porter la politique RH de la collectivité tout autant comme managers que comme relais de sa mise en œuvre.

FIN DE LA PRESENTATION
DU RAPPORT